

FCP (Fonds Commun de Placement)
de droit français

OPCVM relevant de la
Directive 2009/65 CE

AFER DIVERSIFIE DURABLE ISR

Rapport annuel au 30 septembre 2024

Commercialisateur : **ABEILLE VIE - ABEILLE EPARGNE RETRAITE**

Société de Gestion : **OFI INVEST AM**

Dépositaire et Conservateur : **SOCIETE GENERALE**

Gestion administrative et comptable : **SOCIETE GENERALE**

Commissaire aux comptes : **DELOITTE & ASSOCIES**

Ofi invest Asset Management

Siège social : 22 Rue Vernier - 75017 Paris
Société Anonyme à Conseil d'Administration
au capital de 71 957 490 € - RCS Paris 384 940 342



Ofi invest
Asset Management

CARACTÉRISTIQUES DE L'OPC

Dénomination

Afer Diversifié Durable ISR

Forme juridique

Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français, créé sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (ci-après le « FCP » ou le « Fonds »).

Information sur le régime fiscal

Le régime décrit ci-dessous ne reprend que les principaux points de la fiscalité française applicable aux OPC. En cas de doute, le porteur est invité à étudier sa situation fiscale avec un conseiller. Un OPC, en raison de sa neutralité fiscale, n'est pas soumis à l'impôt sur les sociétés. La fiscalité est appréhendée au niveau du porteur de parts. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPC ou aux plus et moins-values latentes ou réalisées par l'OPC dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPC. Certains revenus distribués par l'OPC à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source. Le régime fiscal peut être différent lorsque l'OPC est souscrit dans le cadre d'un contrat donnant droit à des avantages particuliers (contrat d'assurance, DSK, PEA...) et le porteur est alors invité à se référer aux spécificités fiscales de ce contrat.

Synthèse de l'offre de gestion

Part	Code ISIN	Affectation des sommes distribuables		Devise de libellé	Montant initial de la part	Souscripteurs concernés	Montant minimum pour la première souscription	Montant minimum pour les souscriptions ultérieures
		Revenu net	Plus-values nettes réalisées					
C/D	FR0010821470	Capitalisation et/ou distribution	Capitalisation et/ou distribution	Euro	500 euros	Tous souscripteurs, plus particulièrement destinée à servir de support à des contrats d'assurance-vie souscrits sous l'égide de l'AFER auprès d'Abeille Vie et d'Abeille Epargne Retraite	Une part	Pas de minimum
D	FR001400LOR4	Distribution	Distribution	Euro	Dernière VL connue de la part C/D (FR0010821470) à la date de création de la part D	Tous souscripteurs, plus particulièrement destinée à servir de support à des contrats d'assurance-vie souscrits sous l'égide de l'AFER auprès d'Abeille Vie et d'Abeille Epargne Retraite	Une part	Pas de minimum

Objectif de gestion

Le FCP a pour objectif, à travers une sélection de titres répondant à des critères d'investissement socialement responsable (ISR), d'offrir, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence composite : 60% Bloomberg Barclays Capital Euro Aggregate 5-7 ans + 40% EURO STOXX®.

Indicateur de référence

L'indicateur de référence est composé de :

- 60% Bloomberg Barclays Capital Euro Aggregate 5-7 ans, cet indice est un indice obligataire composé d'emprunts d'Etats ou d'émetteurs privés, libellés en euro, à taux fixe d'une durée de vie restante à courir de 5 à 7 ans, dont l'émetteur bénéficie d'une notation : catégorie investissement. Il est calculé quotidiennement et publié par Bloomberg Barclays Capital (coupons réinvestis) ;
- 40% EURO STOXX®, cet indice action est composé des principales capitalisations de la zone Euro. Il est calculé quotidiennement et publié par STOXX Limited (dividendes réinvestis, cours de clôture).

Le FCP est géré activement. La composition du FCP peut s'écartier matériellement de la répartition de l'indicateur.

L'indicateur de référence est utilisé pour des objectifs de mesure de performance financière. Il a été choisi indépendamment des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le FCP.

Stratégie d'investissement

Stratégie utilisée :

Le FCP investira sur des actions et des titres de créance et instruments du marché monétaire répondant à des critères d'Investissement Socialement Responsable (ISR) définis par la société de gestion selon une approche cherchant à identifier les entreprises les plus en avance sur l'ISR au sein de chaque secteur.

Le portefeuille sera exposé entre 20% et 60% de l'actif net aux marchés actions. Les titres seront issus des pays de la zone euro, et dans la limite de 15% de l'actif net, des pays membres de l'OCDE.

En outre, le portefeuille sera exposé entre 40% et 80% de l'actif net en titres de créance et instruments du marché monétaire :

- D'émetteurs de pays membres de la zone euro ;
- À hauteur de 10% de l'actif net d'émetteurs de pays membres de l'OCDE, à condition que ces titres soient libellés en euros.

Dans le but d'exposer le portefeuille aux marchés des actions et de taux, et/ou de couvrir le portefeuille des risques sur les actions et les taux, le FCP pourra avoir recours à des instruments dérivés ou à des instruments intégrant des dérivés.

Le portefeuille pourra également s'exposer aux marchés des actions et de taux en investissant dans la limite de 10% de l'actif maximum en parts ou actions d'OPC.

Les titres seront libellés en euro, et dans la limite de 15% de l'actif net, en une devise autre que l'euro. Le FCP supporte un risque de change à hauteur de 15% de l'actif net.

La sensibilité du portefeuille « taux » du FCP est comprise entre 0 et +8.

Etape 1 : Critères extra-financiers :

A partir de l'univers d'investissement de départ, le Fonds applique les politiques d'exclusion synthétisées dans le document dénommé « Politique d'investissement Exclusions sectorielles et normatives », disponible à l'adresse suivante : https://www.ofi-invest-am.com/pdf/ISR_politique-investissement_exclusions-sectorielles-et-normatives.pdf. Ces politiques d'exclusion sont également disponibles dans leur intégralité sur le site : <https://www.ofi-invest-am.com>.

L'étape suivante du processus de gestion consiste à appliquer un filtre ISR « Best-in-Class » sur l'univers d'investissement de départ comprenant, pour la poche « actions » les valeurs composant l'indice MSCI EMU IMI INDEX - NET EUR et, pour la poche « taux », les valeurs composant l'indice Bloomberg Barclays Euro Aggregate Corporate.

Ce filtre permet d'exclure à tout moment de l'univers d'investissement 20% des valeurs les moins bien notées en ESG (Environnement, Social et Gouvernance) par notre prestataire externe MSCI ESG Research au sein de chaque secteur.

Parmi les critères ESG analysés par MSCI ESG Research et retenus pour produire sa note, peuvent être cités pour exemple :

- Émissions carbone, stress hydrique, biodiversité, émissions toxiques ou déchets pour le pilier Environnement
- Gestion et développement du capital humain, santé et sécurité au travail, qualité produits, sécurité des données pour le pilier Social
- Indépendance du conseil d'administration, frais d'audit, politique de rémunération, éthique des affaires pour le pilier Gouvernance

Les pondérations entre les piliers E, S et G sont déterminées par MSCI ESG Research en fonction des secteurs d'activité.

Il est par ailleurs précisé que le processus systématique de sélectivité ISR se base sur la notation MSC ESG Research et contribue à l'intégration des risques et des opportunités en matière de durabilité dans la gestion du portefeuille et à l'amélioration de la capacité de la société de gestion à gérer les risques de manière plus complète et à générer des rendements durables à long terme pour les porteurs.

Néanmoins, la société de gestion peut aussi s'aider d'un outil interne et propriétaire de notation extra financière mis à la disposition du gérant, plus particulièrement dans le cadre de l'exercice de nos droits de vote aux assemblées générales et dans les dialogues avec les sociétés présentes en portefeuille.

Les titres vifs intégrant des critères ESG représentent 90% des titres en portefeuille (en pourcentage de l'actif net du Fonds hors liquidités).

Dans la limite de 10% maximum de l'actif, le gérant pourra sélectionner des valeurs ou des titres (tels que titres de créance ou sociétés non couvertes par l'analyse ESG de MSCI ESG Research) ne disposant pas d'un score ESG.

MSCI ESG Research pourrait faire face à certaines limites méthodologiques telles que :

- Un problème de publication manquante ou lacunaire de la part de certaines entreprises sur des informations qui sont utilisées comme input du modèle de notation ESG de MSCI ESG Research ;
- Un problème lié à la quantité et à la qualité des données ESG à traiter par MSCI ESG Research ;
- Un problème lié à l'identification des informations et des facteurs pertinents pour l'analyse ESG du modèle MSCI ESG Research.

Le FCP fait la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »), mais ne fait pas de cette promotion un objectif d'investissement durable.

Le FCP ne prend actuellement aucun engagement minimum en matière d'alignement de son activité avec le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le Règlement SFDR). En conséquence, le pourcentage minimum d'investissement aligné à la Taxonomie sur lequel s'engage le FCP est de 0%. Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Etape 2 : Critères financiers :

Le Fonds offre une gestion active reposant sur un processus d'investissement rigoureux permettant d'identifier et de tirer parti de différentes sources de valeur ajoutée.

Poche « actions » :

Les valeurs seront sélectionnées en fonction d'une approche « bottom-up » favorisant la sélection des titres sur leurs perspectives de résultat, leur stratégie, leur modèle économique, leur management et leur valorisation.

Poche « taux » :

Les valeurs seront sélectionnées en fonction d'une analyse « crédit » de l'émetteur, d'une étude réalisée sur la structure du titre, d'une étude comparative de la modélisation du prix de revient du titre, ainsi que d'une analyse juridique du support.

L'allocation entre les poches taux et actions est déterminée en premier lieu en fonction de l'indicateur de référence. Elle est par la suite ajustée en fonction des opportunités d'investissements et des niveaux de valorisation et de risque des différentes classes d'actifs.

Les actifs hors dérivés intégrés :

❖ Actions et titres donnant accès au capital :

Le portefeuille pourra comprendre, entre 20% et 60% de l'actif net, à des actions et à des titres donnant accès directement ou indirectement au capital et aux droits de vote de sociétés.

Le niveau d'utilisation généralement recherché, correspondant à l'utilisation habituelle envisagée par le gérant des actions et titre donnant directement ou indirectement accès au capital ou aux droits de vote de sociétés, est de 40% de l'actif net.

Il est rappelé qu'une allocation cible constitue un objectif, et non un ratio impératif, qui peut ne pas être respecté en raison de conjonctures particulières laissant penser aux gérants qu'une classe d'actif peut ne pas présenter l'investissement optimal à un moment donné.

Les titres détenus pourront concerner tous les secteurs économiques et seront issus de toutes capitalisations. Ils seront issus d'émetteurs de pays de la zone euro, et dans la limite de 15% de l'actif net, d'émetteurs de pays membres de l'OCDE (hors zone euro).

❖ Titres de créance et instruments du marché monétaire :

Le portefeuille pourra comprendre entre 40% et 80% de l'actif net, à des titres de créance et à des instruments du marché monétaire.

Le niveau d'utilisation généralement recherché, correspondant à l'utilisation habituelle envisagée par le gérant, en titre de créances et instruments du marché monétaire est de 60%.

Les émetteurs sélectionnés relèveront des marchés de la zone Euro et dans la limite de 10% de l'actif net, de marchés de pays membres de l'OCDE à condition que les titres soient libellés en euro.

Ils appartiendront indifféremment au secteur public ou au secteur privé.

Les titres sélectionnés relèveront de toutes les notations. Le FCP pourra investir dans la limite de 5% de son actif net dans des titres de créance spéculatifs (high yield) (notation inférieure à BBB- référence Standard & Poor's ou équivalent).

Dans le but de dynamiser les liquidités du portefeuille, le FCP pourra avoir recours, dans la limite de 10% de l'actif net, à des produits de titrisation et plus particulièrement à des ABCP (Asset-Backed Commercial Paper) d'une maturité inférieure à un an.

La typologie des titres de créance et du marché monétaire utilisés sera notamment la suivante :

- Obligations à taux fixe
- Obligations à taux variable
- Obligations indexées sur l'inflation
- Obligations callables
- Obligations puttables
- Obligations souveraines
- Obligations high yield
- Asset Backed Commercial Papers
- Titres de créance négociables
- EMTN non structurés
- Titres participatifs
- Titres subordonnés
- Bons du trésor

Les titres sélectionnés relèveront de toutes les notations.

Il est précisé que chaque émetteur sélectionné fait l'objet d'une analyse par la société de gestion, analyse qui peut diverger de celle de l'agence de notation. Pour la détermination de la notation de l'émission, la société de gestion peut se fonder à la fois sur ses propres analyses du risque de crédit et sur les notations des agences de notation, sans s'appuyer mécaniquement ni exclusivement sur ces dernières.

En cas de dégradation de la notation, les titres pourront être cédés sans que cela soit une obligation, ces cessions étant le cas échéant effectuées immédiatement ou dans un délai permettant la réalisation de ces opérations dans l'intérêt des porteurs et dans les meilleures conditions possibles en fonction des opportunités de marché.

❖ Actions et parts d'OPC :

Le portefeuille pourra investir dans la limite de 10% de l'actif net en parts ou actions d'OPC mettant en œuvre une gestion de type ISR selon les indications suivantes :

	Investissement autorisé au niveau de l'OPC
OPCVM de droit français ou étranger	10%
FIA de droit français*	10%
FIA européens ou fonds d'investissement étrangers*	10%
Fonds d'investissement étrangers	N/A

* répondant aux conditions de l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier.

Le portefeuille ne pourra pas investir dans des fonds de fonds et des fonds nourriciers.

Le FCP pourra détenir des OPC gérés par la société de gestion ou des sociétés de gestion liées.

Les instruments dérivés :

Dans le but de réaliser l'objectif de gestion, le FCP est susceptible d'utiliser des instruments dérivés dans les conditions définies ci-après :

Nature des marchés d'intervention :

- Réglementés
- Organisés
- De gré à gré

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- Action
- Taux
- Change
- Crédit

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

- Couverture
- Exposition
- Arbitrage

Nature des instruments utilisés :

- Futures
- Options
- Caps/Floors
- Swaps
- Change à terme
- Dérivés de crédit : Total Return Swap (TRS) (sur single-name et sur indices)

Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

- Couverture générale du portefeuille, de certains risques, titres...
- Reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs, à des risques
- Augmentation de l'exposition au marché et précision de l'effet de levier autorisé et recherché

L'utilisation de dérivés n'aura pas pour conséquence de dénaturer significativement ou durablement les caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance promues par le FCP.

Informations particulières sur l'utilisation des TRS :

Lorsqu'elle a recours aux Total Return Swap (TRS), la société de gestion peut décider d'échanger son portefeuille contre un indice afin de figer la surperformance générée. Il peut en outre procéder à un arbitrage entre les classes d'actifs ou entre secteurs et/ou zones géographiques afin de réaliser une performance opportuniste.

Le FCP pourra avoir recours à des TRS dans la limite de 100 % maximum de l'actif net. Les actifs pouvant faire l'objet de tels contrats sont les obligations et autres titres de créances, ces actifs étant compatibles avec la stratégie de gestion du fonds. Le TRS est un contrat d'échange négocié de gré à gré dit de « rendement global ».

L'utilisation des TRS est systématiquement opérée dans l'unique but d'accomplir l'objectif de gestion de l'OPCVM et fera l'objet d'une rémunération entièrement acquise à l'OPCVM. Les contrats d'échange de rendement global auront une maturité fixe et feront l'objet d'une négociation en amont avec les contreparties sur l'univers d'investissement et sur le détail des coûts qui leurs sont associés.

Dans ce cadre, le FCP peut recevoir/verser des garanties financières (collateral) dont le fonctionnement et les caractéristiques sont présentés dans la rubrique « garanties financières ».

Les actifs faisant l'objet d'un contrat d'échange sur rendement global seront conservés par la contrepartie de l'opération ou le dépositaire.

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques dont la notation minimale pourrait aller jusqu'à BBB- (notation Standard & Poor's, Moody's, Fitch ou notation de la société de gestion) sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de sélection et d'évaluation des contreparties disponible sur le site internet www.ofi-invest-am.com.

Les instruments intégrant des dérivés :

Le FCP pourra détenir les instruments intégrants des dérivés suivants :

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- Action
- Taux
- Change
- Crédit

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

- Couverture
- Exposition
- Arbitrage

Nature des instruments utilisés :

- Obligations convertibles
- Obligations échangeables
- Obligations avec bons de souscription
- Obligations remboursables en actions
- Credit Link Notes
- EMTN Structurés
- Droits et warrants
- Obligations callables
- Obligations puttables

Stratégie d'utilisation des dérivés intégrés pour atteindre l'objectif de gestion :

De manière générale, le recours aux instruments intégrant des dérivés permet :

- D'exposer le portefeuille au marché des actions et des devises ;
- D'exposer le portefeuille au marché des taux, notamment aux fins d'ajuster la sensibilité du portefeuille, dans le respect des limites précisées par ailleurs ;
- Ainsi que de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, les taux ou les devises, ou d'intervenir rapidement, notamment en cas de mouvements de flux importants liés aux souscriptions rachats et/ou à d'éventuelles fluctuations subites des marchés.

Les dépôts :

Le FCP ne fera pas de dépôts mais pourra détenir des liquidités dans la limite de 10% de l'actif net pour les besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

Les emprunts d'espèces :

Le FCP pourra avoir recours à des emprunts d'espèces (emprunts et découverts bancaires) dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts seront effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres :

Le FCP n'aura pas recours à ce type d'opérations.

Effet de levier maximum :

Le niveau d'exposition consolidé du FCP, calculé selon la méthode de l'engagement intégrant l'exposition par l'intermédiaire de titres vifs, de parts ou d'actions d'OPC et d'instruments dérivés est limitée à 300% de l'actif net (levier brut), et à 200% de l'actif net (levier net).

Contreparties utilisées :

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de sélection et d'évaluation des contreparties disponible sur le site internet : www.ofi-invest-am.com. Il est rappelé que, lorsque le FCP a recours à des contrats d'échange sur rendement global (TRS), il convient de se référer aux dispositions particulières de sélection des contreparties concernant ces instruments (voir les dispositions relatives aux contreparties sélectionnées dans les parties « Informations particulières sur l'utilisation des TRS »).

Il est précisé que ces contreparties n'ont aucun pouvoir de décision discrétionnaire sur la composition ou la gestion du portefeuille d'investissement du FCP, sur l'actif sous-jacent des instruments financiers dérivés et/ou sur la composition de l'indice dans le cadre de swaps sur indice. De même, l'approbation des contreparties ne sera pas requise pour une quelconque transaction relative au portefeuille d'investissement du FCP.

Du fait de ces opérations réalisées avec ces contreparties, le FCP supporte le risque de leur défaillance (insolvabilité, faillite...). Dans une telle situation, la valeur liquidative du FCP peut baisser (voir définition de ce risque dans la partie « Profil de risque » ci-dessous).

Ces opérations font l'objet d'échanges de garanties financières en espèces.

Garanties financières :

Dans le cadre de ces opérations, du FCP peut recevoir / verser des garanties financières en espèces (appelé collatéral). Le niveau requis de ces garanties est de 100%. Le collatéral espèces reçu peut être réinvesti, dans les conditions fixées par la réglementation, en dépôts ou en OPC Monétaire court terme à valeur liquidative variable. Les garanties reçues par l'OPCVM seront conservées par le dépositaire.

Profil de risque

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Au travers des investissements du FCP, les risques pour le porteur sont les suivants :

Risques principaux :

Risque de perte en capital

Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué ou que la performance diverge de l'indicateur de référence.

Risque lié à la gestion discrétionnaire

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution de différents marchés. Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les titres les plus performants.

Risque de taux

En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance baissera ainsi que la valeur liquidative. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative de l'OPCVM. A titre d'exemple, pour un OPC ayant une sensibilité de +2, une hausse de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative de l'OPC.

Risque juridique lié à l'utilisation de contrats d'échange sur rendement global (TRS)

Le FCP peut être exposé à des difficultés de négociation ou une impossibilité momentanée de négociation de certains titres dans lesquels l'OPCVM investit ou de ceux reçus en garantie, en cas de défaillance d'une contrepartie de contrats d'échange sur rendement global (TRS).

Risque de crédit

La valeur liquidative du FCP baissera si celui-ci détient directement ou par le biais d'un OPC détenu une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés

Dans la mesure où le FCP peut investir sur des instruments dérivés et intégrant des dérivés, la valeur liquidative du fonds peut donc être amenée à baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels le FCP est exposé.

Risque actions

Si les actions ou les indices auxquels le portefeuille du FCP est exposé baissent, la valeur liquidative baissera. En raison des mouvements rapides et irréguliers des marchés actions, à la hausse comme à la baisse, le FCP pourra réaliser une performance éloignée de la performance moyenne qui pourrait être constatée sur une période plus longue. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le FCP investira sur des valeurs de petites capitalisations cotées. Le cours ou l'évaluation de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse et leur cession peut requérir des délais.

Risque de change

Etant donné que le FCP peut investir dans des titres libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur pourra être exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change.

Risque de contrepartie

Le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié à l'investissement dans des titres subordonnés

Il est rappelé qu'une dette est dite subordonnée lorsque son remboursement dépend du remboursement initial des autres créanciers (créanciers privilégiés, créanciers chirographaires). Ainsi, le créancier subordonné sera remboursé après les créanciers ordinaires, mais avant les actionnaires. Le taux d'intérêt de ce type de dette sera supérieur à celui des autres créances. En cas de déclenchement d'une ou plusieurs clause(s) prévue(s) dans la documentation d'émission desdits titres de créance subordonnés et plus généralement en cas d'évènement de crédit affectant l'émetteur concerné, il existe un risque de baisse de la valeur liquidative du FCP. L'utilisation des obligations subordonnées expose notamment le Fonds aux risques d'annulation ou de report de coupon (à la discréction unique de l'émetteur), d'incertitude sur la date de remboursement.

Risque lié à l'utilisation d'obligations convertibles

L'attention des investisseurs est attirée sur l'utilisation indirecte d'obligations convertibles, instruments introduisant une exposition sur la volatilité des actions, de ce fait, la valeur liquidative du fonds pourra baisser en cas de hausse des taux d'intérêts, de détérioration du profil de risque de l'émetteur, de baisse des marchés actions ou de baisse de la valorisation des options de conversion.

Risques en matière de durabilité

Le FCP est exposé à des risques en matière de durabilité. En cas de survenance d'un évènement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance, celui-ci pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

La stratégie d'investissement du FCP intègre des critères extra-financiers selon une approche contraignante et matérielle visant à exclure les valeurs les plus mal notées en ESG, notamment afin de réduire l'impact potentiel des risques en matière de durabilité.

Pour plus d'informations sur les politiques relatives à l'intégration des risques en matière de durabilité mises en place par la société de gestion, les porteurs sont invités à se rendre sur le site www.ofi-invest-am.com

Risques accessoires :

Risque lié aux instruments de titrisation

Le porteur est exposé de manière accessoire au risque lié aux instruments de titrisation. Pour ces instruments, le risque de crédit repose principalement sur la qualité des actifs sous-jacents, qui peuvent être de natures diverses (créances bancaires, titres de créance...). Ces instruments résultent de montages complexes pouvant comporter des risques juridiques et des risques spécifiques tenant aux caractéristiques des actifs sous-jacents. L'attention du souscripteur est également attirée sur le fait que les titres issus d'opérations de titrisation sont moins liquides que ceux issus d'émissions obligataires classiques. La réalisation de ces risques peut entraîner la baisse de la valeur liquidative du FCP.

Risque lié à l'utilisation des titres spéculatifs (haut rendement)

Le FCP fonds peut détenir des titres spéculatifs (High Yield). Ces titres évalués « spéculatifs » selon l'analyse de l'équipe de gestion ou des agences de notation présentent un risque accru de défaillance, et sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de liquidité

Le FCP est susceptible d'investir sur des titres peu liquides du fait de l'émetteur, du fait du marché sur lequel ils peuvent être négociés ou du fait de conditions particulières de cession. En cas de rachat important de parts du FCP, le gérant pourrait se trouver contraint de céder ces actifs aux conditions du moment, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Garantie ou protection

Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

Durée de placement recommandée

Supérieure à cinq ans.

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DE L'EXERCICE

08/11/2023 :

- Mise en place d'un dispositif de plafonnement des rachats (« Gates ») avec un seuil de déclenchement de 5%.
- Changement de l'heure de centralisation (« cut-off ») des ordres de souscription et de rachat qui est désormais fixée à 12h00 le jour ouvré précédent le jour de calcul de la valeur liquidative.

24/01/2024 :

Création de la part de distribution dénommée « D » - Code ISIN : FR001400LOR4.

CHANGEMENT(S) À VENIR

15/11/2024 :

Création de la part de capitalisation et/ou distribution dénommée « Afer Génération Diversifié Durable » - Code ISIN : FR001400RZL7.

AUTRES INFORMATIONS

Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, rapport semestriel, composition de l'actif) sont disponibles gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

Ofi Invest Asset Management

Service juridique

Siège social : 22, rue Vernier - 75017 Paris (France)

Courriel : ld-juridique.produits.am@ofi-invest.com

Toute demande ou recherche d'information peut également être faite à l'aide du site Internet www.afer.fr

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Contexte économique et financier

« La route vers une sortie de l'inflation sera longue, voire cahoteuse ». Voici ce qu'avait déclaré Jérôme Powell il y a un peu plus d'un an. Comme prévu, la désinflation¹ a continué son chemin au cours des douze derniers mois et devrait tendre progressivement vers la cible des 2%. Elle est de 2,5% aux États-Unis et de 1,8% dans la zone euro, permettant de passer en dessous de l'objectif de 2%. La baisse des prix de l'énergie, le recul de l'inflation² alimentaire et la désinflation des biens ont, jusqu'à présent, joué un rôle majeur dans la normalisation de cette inflation. Même si l'inflation des services reste encore rigide et si le marché de l'emploi américain est encore surveillé de près, les banques centrales se sont résolument tournées vers un assouplissement monétaire de part et d'autre de l'Atlantique.

Durant cette première moitié de l'année 2024, la trajectoire des taux d'intérêt a continué d'alimenter les débats. Après des hausses historiques et face à une économie qui commençait à ralentir, les investisseurs envisageaient de nombreuses baisses de taux. Aux États-Unis, en raison d'une désinflation qui a connu un coup d'arrêt et d'une économie toujours (trop) résiliente, la Fed a repoussé significativement sa première baisse de taux. Aujourd'hui, dans un contexte de ralentissement de l'inflation et d'un essoufflement de l'économie, notamment sur le marché du travail, la Réserve Fédérale a engagé son cycle d'assouplissement monétaire et a baissé ses taux de 50 points de base le 18 septembre dernier.

La Banque Centrale Européenne a de son côté réduit une première fois son taux directeur de 25 points de base le 6 juin dernier et une seconde fois, également de 25 points de base, le 12 septembre dernier. Christine Lagarde a rappelé que les décisions futures resteront fortement dépendantes des données économiques et garde une certaine prudence sur le chemin à emprunter pour assouplir la politique monétaire.

Du côté de l'Empire du Milieu, nous avons assisté à une spirale déflationniste inextricable sans soutien massif depuis juillet 2023. La chute de l'immobilier pèse sur la confiance des ménages qui ne consomment pas assez alors que l'industrie est en surcapacité et que les exportations du pays sont limitées par le contexte géopolitique. Dans ces conditions, l'objectif de 5% de croissance pour cette année, réaffirmé par le Président Xi récemment, devenait de plus en plus improbable. Le gouvernement chinois a donc mis en place un plan de relance sur la fin du mois de septembre couvrant plusieurs domaines : mesures monétaires, budgétaires, financières mais également des soutiens aux secteurs bancaire et immobilier.

Taux d'intérêt :

Aux États-Unis, les taux à 10 ans ont augmenté au début de l'exercice, atteignant 5% en octobre 2023. On a observé une tendance similaire sur les taux européens, le taux allemand à 10 ans ayant frôlé les 3% au début de l'hiver. Par la suite, le marché obligataire a navigué au gré des réajustements du nombre de baisses de taux anticipées par le marché. Aux États-Unis, le rendement du Bon du Trésor à 10 ans a cédé le mois dernier 12,1 points de base, à 3,782% alors que la Fed a engagé son cycle d'assouplissement monétaire après son resserrement le plus important depuis des années. En zone euro, le taux à 10 ans allemand se stabilise autour de 2,10% en septembre.

De son côté, le taux à 10 ans français, chahuté à la suite des aléas politiques constatés sur le mois de juin, s'est stabilisé durant l'été pour atterrir autour de 2,8%. L'écart de taux (spread) entre la dette française et allemande à 10 ans est lui passé de 56 à 80 points de base sur la période. A la fin du mois, le taux d'emprunt de la France à 10 ans a même dépassé brièvement celui de l'Espagne, une première depuis 2007.

¹ Diminution du taux d'inflation (c'est-à-dire un ralentissement du rythme d'inflation).

² L'inflation totale est la perte du pouvoir d'achat de la monnaie qui se traduit par une augmentation générale et durable des prix.

Crédit :

Les obligations d'entreprise ont logiquement été impactées par la remontée des taux, notamment au début de l'année 2024. Cependant, le segment des obligations d'entreprise a su profiter d'un portage³ attractif. On constate au cours de l'exercice que les primes de risque sur les entreprises de la zone euro se sont progressivement réduites. Cette compression des spreads⁴ a fortement profité aux obligations d'entreprise. Le crédit spéculatif à haut rendement⁵ a tenu le haut de l'affiche avec des performances supérieures à 13%* (indice Bloomberg Barclays European High Yield) sur l'exercice. L'appétit pour le risque a été alimenté par les baisses des taux des grandes banques centrales. Le segment des obligations de bonne qualité (Investment Grade⁵) plus sensible aux hausses de taux, reste un peu plus en retrait, mais affiche tout de même une performance de plus de 9%* sur les douze derniers mois dans la zone euro.

Actions :

Sur l'exercice, les actions se sont globalement très bien comportées. On note malgré tout de fortes divergences entre les différents marchés, notamment au sein des marchés développés. Les grandes capitalisations technologiques affichent des performances sans commune mesure avec les petites capitalisations industrielles. Aux États-Unis, la consommation des ménages n'a pas montré de signe d'essoufflement et a soutenu la croissance tout au long de l'année 2023. En parallèle, le secteur technologique, et principalement l'avènement de l'intelligence artificielle générative, a propulsé les indices à la hausse, entraînant le Nasdaq américain vers une nouvelle série de records. Même si les risques de récession aux Etats-Unis sont venus raviver les craintes ces derniers jours, les performances sur l'année restent très solides avec plus de 36,35%* sur un an pour le S&P 500 Total Return.

Les marchés actions européens se sont eux aussi bien comportés sur la période. Néanmoins, les actions européennes se sont repliées fin juin, pénalisées par le retour du risque politique sur le Vieux Continent. Les inquiétudes suscitées par la décision inattendue du président français Emmanuel Macron de dissoudre l'Assemblée nationale ont logiquement pesé sur les valeurs françaises. L'Eurostoxx 50 réalise une performance de plus de 22,75%* (dividendes réinvestis) contre 10,37%* pour le CAC 40.

Au Japon, bien que les conditions de marchés se soient depuis stabilisées, le marché japonais a connu un krach historique pendant la période estivale en raison principalement des ajustements de politique monétaire de la Banque Centrale du Japon (BoJ) et la rapide appréciation du yen face au dollar américain. Le principal indice boursier japonais, le Topix, a finalement clôturé le mois de septembre 2024 avec une performance de 16,41%* sur 1 an glissant.

Quant à la Chine, à la suite des annonces concernant les mesures pour relancer son économie, les marchés boursiers chinois se sont littéralement envolés à la fin du mois de septembre : le principal indice chinois, le Hong Kong Hang Seng (HCI) a dépassé les 24%* de performance sur 1 an glissant.

³ Le portage d'une obligation correspond au taux de rendement d'une obligation, si elle est détenue jusqu'à son échéance et si elle n'est pas confrontée à un défaut.

⁴ Le spread de crédit désigne la prime de risque, où l'écart entre les rendements des obligations d'entreprises et les emprunts d'Etats de mêmes caractéristiques.

⁵ On oppose les obligations spéculatives à haut rendement (High Yield) aux obligations de qualité (Investment Grade). Les obligations spéculatives à haut rendement sont des obligations d'entreprises émises par des sociétés ayant reçu d'une agence de notation une note de crédit inférieure ou égale à BB+. Elles sont considérées comme ayant un risque de crédit supérieur aux obligations « Investment Grade ».

* NB : Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les données sont en date du 30 septembre 2024.

Politique de gestion

Politique d'allocation :

Sur le dernier trimestre de l'année 2023, les perspectives de pivot des banques centrales ont conduit à une détente marquée des taux. Dans ce contexte nous avons réduit la duration. Nous avons également conservé notre positionnement sur la pentification de la courbe de taux euro et maintenu notre surexposition tactique sur le crédit notamment sur le haut Rendement. En ce qui concerne les actions, nous nous sommes exposés sur les actions Mid contre Large euro et nous avons profité de positions sur les dividendes Eurostoxx 50 au cours du trimestre. Le contexte devenant plus favorable aux mid-caps (baisse des taux et regain d'appétit pour le risque).

Sur le premier trimestre, l'orientation du cycle macro actuel a milité pour être surpondéré actions. La dynamique de marché est restée toujours bien orientée ainsi que les fondamentaux micro. Le positionnement certes élevé à milité temporairement pour une prise de bénéfice en février. Sur le trimestre, nous avons globalement gardé un biais positif sur la classe d'actifs. Concernant la duration, nous avons repris prudemment de l'exposition avec des obligations à haut rendement toujours attractives. Nous estimions le portage intéressant avec un taux de défaut faible. Nous avons donc renforcé notre exposition au cours du trimestre.

Sur le 2ème trimestre 2024, nous avons maintenu nos positions longues actions jusqu'en juin, puis nous les avons couvertes avec des put spread en anticipation de marché plus volatil au cours de l'été. Sur la partie taux, nous avons maintenu nos positions de pentification et renforcé la duration via des futures sur le Bobl, les banques centrales s'approchant de la fin du resserrement monétaire. Nous avons également renforcé notre exposition sur le segment high yield.

Au dernier trimestre de l'exercice, nous avons profité de la baisse des marchés début août pour prendre des bénéfices sur notre put spread, et à l'inverse, initier des positions de call spread. Sur la partie taux nous avons pris des bénéfices sur le segment high yield.

Poche actions :

Au cours de la période écoulée, la poche actions du Fonds a surperformé son indicateur de référence de près de 100 points de base. Parmi les secteurs à forte contribution sur la performance, nous pouvons citer le choix de valeurs dans le secteur de la santé, et plus particulièrement nos positions dans UCB et Roche qui contribuent à plus de 80 bp de performance relative. Le secteur de la technologie a lui aussi contribué de manière positive, plus particulièrement grâce à nos surpondérations en SAP et Cap Gemini, qui dégagent toutes deux 100 bp de contribution à la performance. Les valeurs de l'assurance ont été portées par un environnement de prix très dynamique tout au long de l'exercice, ce qui a permis à nos investissements dans Allianz, Axa et Munich Re d'afficher de très beau parcours, contribuant ainsi à 120 bp de performance relative. Enfin, notons que parmi les valeurs industrielles, nos paris en Nexans, Prysmian et Schneider se sont avérés particulièrement payants, ces trois valeurs dégageant plus de 250 bp de contribution à la performance.

En regard, le secteur des Telecom a pesé, et plus particulièrement l'absence de Deutsche Telekom dans le portefeuille, alors que le titre s'offrait une des meilleures performances du secteur l'année dernière. Au niveau du secteur de la distribution, le constat est le même, l'absence du titre Inditex en portefeuille coutant près de 60 bp de performance relative alors que le titre rassurait sur ses perspectives, et finissait l'exercice sur une performance proche de 60 %.

Poche taux :

Le marché des taux a connu deux grandes phases en 2024 avec un premier semestre marqué par des chiffres économiques et d'inflation plus importants qu'attendus notamment aux Etats-Unis où l'économie a mis du temps à refroidir. Les taux en zone euro ont suivi les taux américains sur cette période avec le taux 10 ans allemand augmentant de 0.60% de janvier à juin.

Puis durant l'été, les chiffres de l'emploi aux Etats-Unis sont enfin sortis en dessous des attentes pointant un ralentissement des créations d'emploi et d'une montée du taux de chômage (même si ce dernier reste sur des niveaux historiquement bas). Au même moment, l'inflation en zone euro a fortement baissé permettant à la Banque Centrale Européenne (BCE) d'entamer son cycle de baisse de taux en juin. La Réserve fédérale (Fed) suivra 3 mois plus tard avec une première baisse agressive (0,50%) de son taux directeur. Dans ce contexte les taux longs ont fortement baissé terminant autour des 2% en septembre.

Dans le portefeuille nous avons progressivement augmenté la sensibilité aux taux d'intérêt durant le premier semestre de l'année à mesure que ces derniers augmentaient en privilégiant les maturités inférieures à 7 ans. Nous avons ensuite coupé notre sur-sensibilité en août en allant même à temporairement implémenter une position de sous-sensibilité aux taux, la baisse de l'été nous paraissant trop importante. Nous avons également profité de la baisse des anticipations d'inflation durant l'été pour ajouter des stratégies receveuses d'inflation qui devrait protéger le portefeuille si les banques centrales baissaient leur taux trop rapidement sans permettre ainsi à l'inflation d'atteindre la cible des 2%.

Côté pays, nous avons une préférence pour la France qui bénéficie aujourd'hui de valorisations attractives depuis le début de la crise politique qu'elle traverse (et dont le risque de dégradation est selon nous déjà dans les prix de marché) ainsi que l'Espagne dont la dynamique économique et fiscal est favorable.

Performances

Sur la période, la performance du FCP a été de 13,69% pour la part C/D et de 6,82% pour la part D (qui a été créée le 24 janvier 2024) contre 13,60% pour son indice de référence composite (60% Bloomberg Barclays Capital Euro Aggregate 5-7 ans + 40% EURO STOXX®).

Ptf Libellé	Code ISIN	Date de début	Date de fin	Net Ptf Return	Benchmark Return	VL de début	VL de fin
AFER DIVERSIFIE DURABLE ISR PART C/D	FRO010821470	29/09/2023	30/09/2024	13,69%	13,60%	756,77 €	858,20 €
AFER DIVERSIFIE DURABLE ISR PART D	FRO01400LOR4	24/01/2024	30/09/2024	6,82%	13,60%	804,46 €	852,74 €

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Principaux mouvements intervenus dans le portefeuille au cours de l'exercice

NOM_FONDS	CATEGORIE	ISIN	TITRE	MOUVEMENTS (en devise de comptabilité, hors frais)	
				ACQUISITIONS	CESSIONS
AFER DIVERSIFIE DURABLE ISR	OPC	FR001400KPZ3	OFI INVEST ESG LIQUIDITÉS I	23 118 562,47	32 131 587,30
AFER DIVERSIFIE DURABLE ISR	OPC	FR0010815589	OFI INVEST ISR MONÉTAIRE I	31 117 573,91	31 412 459,23
AFER DIVERSIFIE DURABLE ISR	OBLIGATIONS	IT0005415416	ITALIAN REPUBLIC I 0,65% 15/05/2026	15 645 292,15	26 738 494,40
AFER DIVERSIFIE DURABLE ISR	OPC	LU0290355717	DB X TRACKERS II SICAV DB X TRACKERS II EUROZONE GOV UCITS E	26 501 930,14	20 398 995,53
AFER DIVERSIFIE DURABLE ISR	OPC	IE00BJK55C48	I SHARES II PUBLIC LIMITED COMPANY ESG UCITS ETF	16 925 281,98	17 499 437,70
AFER DIVERSIFIE DURABLE ISR	OPC	LU1985004966	GLOBAL PLATFORM OFI INVEST ESG TRANSITION CLIMAT EUROPE K	2 196 401,90	15 553 729,02
AFER DIVERSIFIE DURABLE ISR	OBLIGATIONS	IT0005024234	REPUBLIC OF ITALY 3,5% 01/03/2030	14 853 127,50	
AFER DIVERSIFIE DURABLE ISR	OBLIGATIONS	ES00000127A2	KINGDOM OF SPAIN 1,95% 30/07/30	14 316 346,46	
AFER DIVERSIFIE DURABLE ISR	OBLIGATIONS	FR0013451507	FRANCE 0% 25/11/2029	14 198 390,34	
AFER DIVERSIFIE DURABLE ISR	OBLIGATIONS	DE0001102473	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 15/08/2029	13 915 600,90	6 518 065,87

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Politique de vote

La politique menée par la société de gestion en matière d'exercice des droits de vote qui est disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents> fait l'objet d'un rapport lui-même disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

Critères ESG

La société de gestion met à la disposition de l'investisseur les informations sur les modalités de prise en compte, dans sa politique d'investissement, des critères relatifs au respect d'objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) sur son site Internet à l'adresse suivante : https://www.ofi-invest-am.com/pdf/principes-et-politiques/politique-engagement_actionnarial-et-de-vote.pdf. Le rapport d'engagement est lui-même disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/pdf/documents-ex-ofi-am/rapport-engagement.pdf>

Procédure de choix des intermédiaires

La société de gestion a recours au service d'Ofi Invest Intermediation Services et, à ce titre, utilise la liste des intermédiaires qu'elle a elle-même sélectionnée en application de sa propre politique de sélection et d'exécution. Ce prestataire assure la réception transmission des ordres, suivie ou non d'exécution, aux intermédiaires de marchés. L'expertise de ce prestataire permet de séparer la sélection des instruments financiers (qui reste de la responsabilité de la société de gestion) de leur négociation tout en assurant la meilleure exécution des ordres.

Une évaluation multicritères est réalisée périodiquement par les équipes de gestion. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- Le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaires de marchés ;
- L'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties ») ;
- La nature de l'instrument financier, le prix d'exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d'exécution, la taille de l'ordre ;
- Les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le middle-office.

Au terme de cette évaluation, le Groupe Ofi Invest peut réduire les volumes d'ordres confiés à un intermédiaire de marché ou le retirer temporairement ou définitivement de sa liste de prestataires autorisées. Cette évaluation pourra prendre appui sur un rapport d'analyse fourni par un prestataire indépendant.

L'objectif recherché est d'utiliser dans la mesure du possible les meilleurs prestataires dans chaque spécialité (exécution d'ordres et aide à la décision d'investissement/désinvestissement).

Frais d'intermédiation

Conformément à l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site Internet à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

Méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPC

La méthode de calcul du risque global du FCP sur les instruments financiers à terme est celle du calcul de l'engagement telle que définie par le Règlement général de l'AMF.

Informations relatives à l'ESMA

Opérations de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts) :

Cette information est traitée dans la section « Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR ».

Les contrats financiers (dérivés OTC) :

- Change : Pas de position au 30/09/2024
- Taux : Pas de position au 30/09/2024
- Crédit : Pas de position au 30/09/2024
- Actions – CFD : Pas de position au 30/09/2024
- Commodities : Pas de position au 30/09/2024

Les contrats financiers (dérivés listés) :

- **Futures :** 292 385 700 euros
- **Options :** 11 275 015 euros

Les contreparties sur instruments financiers dérivés OTC :

- Néant.

Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR

Sur l'exercice clos au 30/09/2024, Afer Diversifié Durable ISR n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

Informations relatives aux rémunérations

Partie qualitative :

La politique de rémunération mise en œuvre repose sur les dispositions de la directive AIFMD et OPCVM 5 et intègre les spécificités de la directive MIFID 2 ainsi que du règlement SFDR en matière de rémunération.

Ces réglementations poursuivent plusieurs objectifs :

- Décourager la prise de risque excessive au niveau des OPC et des sociétés de gestion ;
- Aligner à la fois les intérêts des investisseurs, des gérants OPC et des sociétés de gestion ;
- Réduire les conflits d'intérêts potentiels entre commerciaux et investisseurs ;
- Intégrer les critères de durabilité.

La politique de rémunération conduite par le Groupe Ofi Invest participe à l'atteinte des objectifs que ce dernier s'est fixé en qualité de groupe d'investissement responsable au travers de son plan stratégique de long terme, dans l'intérêt de ses clients, de ses collaborateurs et de ses actionnaires.

Cette politique contribue activement à l'attraction de nouveaux talents, à la fidélisation et à la motivation de ses collaborateurs, ainsi qu'à la performance de l'entreprise sur la durée, tout en garantissant une gestion appropriée du risque.

Les sociétés concernées par cette politique de rémunération sont les suivantes : Ofi Invest Asset Management et Ofi Invest Lux

La rémunération globale se compose des éléments suivants : une rémunération fixe qui rémunère la capacité à tenir un poste de façon satisfaisante et le cas échéant une rémunération variable qui vise à reconnaître la performance collective et individuelle, dépendant d'objectifs définis en début d'année et fonction du contexte et des résultats de l'entreprise mais aussi des contributions et comportements individuels pour atteindre ceux-ci.

Pour plus d'informations, la politique de rémunération est disponible sur le site internet à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

Partie quantitative :

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice **2023**, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables) versées par Ofi Invest Asset Management à l'ensemble de son personnel, soit **339** personnes (*) bénéficiaires (CDI/CDD/DG) au 31 décembre **2023** s'est élevé à **39 623 000 euros**. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Ofi Invest Asset Management sur l'exercice **2023** : **29 399 000 euros**, soit **74%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe ;
- Montant total des rémunérations variables versées par Ofi Invest Asset Management sur l'exercice **2023** : **10 224 000 euros (**)**, soit **26%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice **2023**.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables) versées sur l'exercice **2023**, **2 395 000 euros** concernaient les « cadres dirigeants » (soit **7** personnes au 31 décembre **2023**), **12 132 000 euros** concernaient les « Gérants et Responsables de Gestion » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques des fonds gérés (soit **64** personnes au 31 décembre **2023**).

(* Effectif présent au 31 décembre **2023**)

(** Bonus **2023** versé en février **2024**)

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :
Afer Diversifié Durable ISR

Identifiant d'entité juridique :
969500PRTGO5F6GJ3N86

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable** on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852 qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ____ %

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé un minimum d'**investissements durables ayant un objectif social** : ____ %

Non

Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectifs d'investissement durable, il présentait une proportion de ____ % d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il **promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables**

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le fonds Afer Diversifié Durable ISR (ci-après le « **Fonds** ») a fait la promotion des caractéristiques environnementales et sociales grâce à la mise en place de deux démarches systématiques :

1. Les exclusions normatives et sectorielles ;
2. L'intégration ESG par le biais de différentes exigences.

En effet, ce Fonds labellisé ISR a suivi une approche « Best-in-Class » permettant d'exclure 20% des émetteurs de chaque secteur de l'univers d'investissement les moins vertueux en termes de pratique ESG et de ne garder en portefeuille que les entreprises intégrant des pratiques ESG. Il a également respecté les exigences du label ISR concernant le suivi des indicateurs de performance.

● *Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?*

Au 30 septembre 2024, les performances des indicateurs de durabilité permettant de mesurer l'atteinte des caractéristiques environnementales et sociales du Fonds sont les suivantes :

- **Le score ESG** : le score ESG du portefeuille a atteint **7,34** sur 10 et le score ESG de son univers est de **7,24 sur 10**.
- **Le pourcentage d'entreprises les moins performantes en ESG exclues selon l'approche Best-in-Class** : 20%.

En outre, dans le cadre du Label ISR attribué au Fonds, les deux indicateurs ESG suivants promouvant des caractéristiques sociales et environnementales ont été pilotés au niveau du Fonds et de son univers ISR. Leur performance respective au 30 septembre 2024 sont les suivantes :

- **L'intensité carbone** : l'intensité carbone du portefeuille représente **118,08** tonnes d'émissions de CO2 équivalent par million de dollars de chiffre d'affaires par rapport à son univers ISR dont l'intensité carbone représente **129,34** tonnes d'émissions de CO2 équivalent par million de dollars de chiffre d'affaires.
- **La part de membres indépendants au sein des Conseils d'administration** : la part de membres indépendants au sein des conseils d'administration est de **53,87%** par rapport à son univers dont la part est de **51,50%**.

Le suivi des indicateurs, mentionnés précédemment, dans les outils de gestion permet d'affirmer qu'il n'y a pas eu de variations significatives des performances des indicateurs tout au long de la période de reporting considérée, entre le 30 septembre 2023 et le 30 septembre 2024.

Pour plus d'informations sur ces indicateurs de durabilité et leur méthode de calcul, veuillez-vous référer au prospectus et à l'annexe précontractuelle du Fonds.

● *... et par rapport aux périodes précédentes ?*

Au 29 septembre 2023, les performances des indicateurs de durabilité permettant de mesurer l'atteinte des caractéristiques environnementales et sociales du Fonds étaient les suivantes :

- **Le score ESG** : le score ESG du portefeuille a atteint **7,67** sur 10 ;
- **Le pourcentage d'entreprises les moins performantes en ESG exclues selon l'approche Best-in-Class** : 20%.

En outre, dans le cadre du Label ISR attribué au Fonds, les deux indicateurs ESG suivants promouvant des caractéristiques sociales et environnementales ont été pilotés au niveau du Fonds et de son univers ISR. Leur performance respective au 29 septembre 2023 étaient les suivantes :

- **L'intensité carbone** : l'intensité carbone du portefeuille a représenté **96,12** tonnes d'émissions de CO2 équivalent par million de dollars de chiffre d'affaires par rapport à son univers ISR dont l'intensité carbone a représenté **129,58** tonnes d'émissions de CO2 équivalent par million de dollars de chiffre d'affaires.
- **La part de membres indépendants au sein du Conseil d'administration** : la part de membres indépendants au sein des organes de gouvernance était de **59,85%** par rapport à son univers dont la part était de **51,92%**.

Le suivi des indicateurs, mentionnés précédemment, dans les outils de gestion permet d'affirmer qu'il n'y a pas eu de variations significatives des performances des indicateurs tout au long de la période de reporting considérée, entre le 1^{er} octobre 2022 et le 29 septembre 2023.

Pour plus d'informations sur ces indicateurs de durabilité et leur méthode de calcul, veuillez-vous référer au prospectus et à l'annexe précontractuelle du Fonds.

- *Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?*

Non applicable.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- *Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?*

Non applicable.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*
- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ? Description détaillée :*

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?



Indicateur d'incidence négative	Elément de mesure	Incidence [année n]	Incidence [année n-1]	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Indicateurs climatiques et autres indicateurs liés à l'environnement					
Emissions de gaz à effet de serre	1. Emissions de GES	Emissions de GES de niveau 1	14728,88 Teq CO2 Taux de couverture = 55,92%	55,60 Teq CO2 Taux de couverture = 60,85%	Ajustement de la formule d'agrégation du PAI 1 conformément à l'annexe I du règlement SFDR.
		Emissions de GES de niveau 2	4797,26 Teq CO2 Taux de couverture = 55,92%	15,72 Teq CO2 Taux de couverture = 60,85%	Se référer à la « Déclaration Relative aux principales incidences négatives des politiques d'investissement sur les facteurs de durabilité » disponible sur le site internet de la Société de gestion
		Emissions de GES de niveau 3	130298,83 Teq CO2 Taux de couverture = 55,92%	1 189,61 Teq CO2 Taux de couverture = 59,46%	Notation ESG1 : ces indicateurs sont pris en compte dans l'analyse des enjeux : - « émissions de GES du processus de - production » et - « émissions de GES liés à l'amont et l'aval de la production » Analyse de controverses sur ces enjeux ; Politique d'Engagement sur le volet climat ; Politique de Vote sur le Say on Climate ; Politiques d'exclusion sectorielles charbon / pétrole et

¹ La notation ESG est basée sur une approche sectorielle. Les enjeux sous revus et leur nombre diffère d'un secteur à l'autre. Pour plus de détails sur cette approche, voir la section « Identification et hiérarchisation des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité »

		Emissions totales de GES	149824,97 Teq CO2	1261,02 Teq CO2		gaz Indicateur d'émissions (scope 1 et 2) financées suivi pour les fonds éligibles au label ISR ; <i>Mesures additionnelles définies en 2023 :</i> Définition d'une trajectoire climat pour chaque portefeuille en cours ; Mise à disposition des gérants des indicateurs d'incidences négatives (PAI) dans les outils de gestion
			Taux de couverture = 55,92%	Taux de couverture = 59,4%		
2. Empreinte carbone	Emprise carbone (Émissions de GES de niveaux 1, 2 et 3 / EVIC)	434,83 (Teq CO2/million d'EUR)	1261,46 Teq CO2/million d'EUR)			Politique d'Engagement sur le volet climat Politique de Vote sur le Say on Climate
		Taux de couverture = 55,92%	Taux de couverture = 59,46%			
3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (Émissions de GES de niveaux 1, 2 et 3 / CA)	674,32 (Teq CO2/million d'EUR)	1358,08 (Teq CO2/million d'EUR)		Se référer à la « Déclaration Relative aux principales incidences négatives des politiques d'investissement sur les facteurs de durabilité » disponible sur le site internet de la Société de gestion	Notation ESG : ces indicateurs sont pris en compte dans l'analyse des enjeux : - « émissions de GES du processus de production » et - « émissions de GES liés à l'amont et l'aval de la production » ; Politique d'Engagement sur le volet climat Politique de Vote sur le Say on Climate.
		Taux de couverture = 55,92%	Taux de couverture = 60,01%			
4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	0,08%	9,70%			Politiques d'exclusion sectorielles charbon / pétrole et gaz Politique d'Engagement sur le volet climat ; Politique de Vote sur le Say on Climate.
		Taux de couverture = 59,90%	Taux de couverture = 61,02%			
5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires des investissements qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimées en pourcentage du total des ressources d'énergie	Part d'énergie non renouvelable consommée = 56,24%	Part d'énergie non renouvelable consommée = 62,11%			Notation ESG : ces indicateurs sont pris en compte dans l'analyse de l'enjeu : - « émissions de GES du processus de production » et « Opportunités dans les technologies vertes » ; Analyse de controverses sur cet enjeu ; Potentiellement : Politique d'Engagement sur le volet climat.
		Taux de couverture = 53,68%	Taux de couverture = 94,37%			
		Part d'énergie non-renouvelable produite = 38,52%	Part d'énergie non-renouvelable produite = 53,92%			
		Taux de couverture = 10,78%	Taux de couverture = 2,84%			

						indicateurs PAI dans les outils de gestion
			0,36 (GWh/million d'EUR)	0,56 (GWh/million d'EUR)		Notation ESG : ces indicateurs sont pris en compte dans l'analyse de l'enjeu : « émissions de GES du processus de production » et « Opportunités dans les technologies vertes » ; Potentiellement : Politique d'Engagement sur le volet climat.
		6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique	Taux de couverture = 58,69%	Taux de couverture = 34,76%	<i>Mesures additionnelles prévues en 2023 :</i> mise à disposition de la gestion des indicateurs PAI dans les outils de gestion.
Biodiversité		7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	1,21%	3,76%	Se référer à la « Déclaration Relative aux principales incidences négatives des politiques d'investissement sur les facteurs de durabilité » disponible sur le site internet de la Société de gestion
Eau		8. Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	3424,59 (T/million d'EUR CA)	0,00 (T/million d'EUR CA)	Ajustement de la formule d'agrégation du PAI 8 conformément à l'annexe I du règlement SFDR. Se référer à la « Déclaration Relative aux principales incidences négatives des politiques d'investissement sur les facteurs de durabilité » disponible sur le site internet de la Société de gestion
Déchets	9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les	412,28 (Tonnes)	1,08 (Tonnes)	Se référer à la « Déclaration Relative aux	Notation ESG : ces indicateurs sont pris en compte dans l'analyse des

		sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée		Taux de couverture = 37,34%	Taux de couverture = 60,05%	principales incidences négatives des politiques d'investissement sur les facteurs de durabilité » disponible sur le site internet de la Société de gestion	enjeux : « rejets toxiques » ; « déchets d'emballages et recyclages » ; « déchets électroniques et recyclage » s'ils sont considérés comme matériels Analyse de controverses sur ces enjeux.
Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption							
Les questions sociales et de personnel	10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales		0%	5,39%		Politique d'exclusion normative sur le Pacte mondial ; Politique d'engagement sur le volet social (liée à la politique d'exclusion sur le Pacte mondial) ; Analyse de controverses sur les enjeux relatifs ESG dans leur ensemble en ce qui concerne les principes directeurs de l'OCDE, y compris les enjeux relatifs aux 10 principes du Pacte mondial en matière de droits humains, droits des travailleurs, respect de l'environnement et lutte contre la corruption/ éthique des affaires ; Indicateur suivi pour les fonds éligibles au label ISR.
	11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différends permettant de remédier à de telles violations		0,34%	PAI non couvert	Se référer à la « Déclaration Relative aux principales incidences négatives des politiques d'investissement sur les facteurs de durabilité » disponible sur le site internet de la Société de gestion	Mesures additionnelles prévues en 2023 : mise à disposition de la gestion des indicateurs PAI dans les outils de gestion

						dans les outils de gestion.
	12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	17,50	11,89		Analyse de controverses, notamment basées sur les discriminations au travail basées sur le genre. <i>Mesures additionnelles prévues en 2023 :</i> mise à disposition de la gestion des indicateurs PAI dans les outils de gestion.
			Taux de couverture = 25,12%	Taux de couverture = 36,23%		
	13. Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	39,24%	41,02%		Notation ESG : ces indicateurs sont pris en compte dans l'analyse de l'enjeu : « composition et fonctionnement du Conseil d'administration » ; Politique d'engagement, sur les engagements en amont des AG Politique de vote, seuil minimal de féminisation du Conseil établi à 40% Indicateur suivi pour des fonds éligibles au label ISR. <i>Mesures additionnelles prévues en 2023 :</i> mise à disposition de la gestion des indicateurs PAI dans les outils de gestion.
			Taux de couverture = 59,35%	Taux de couverture = 63,31%		
	14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0%	0%		Politique d'exclusion sur les armes controversées sur 9 types d'armes dont mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques. <i>Mesures additionnelles prévues en 2023 :</i> mise à disposition de la gestion des indicateurs PAI dans les outils de gestion.
			Taux de couverture = 0%	Taux de couverture = 63,09%		
Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales et environnementales						
Eau, déchets et autres matières	Investissements dans des sociétés productrices de produits chimiques	Part d'investissement dans des entreprises produisant des produits chimiques	0,01%	0%		Mise à disposition de la gestion des indicateurs PAI dans les outils de gestion
			Taux de couverture = 59,81%	Taux de couverture = 64,18%		
Lutte contre la corruption et les actes de corruption	Insuffisance des mesures prises pour remédier au non-respect de normes de lutte contre la corruption et les actes de corruption	Part d'investissement dans des entités n'ayant pas pris de mesures suffisantes pour remédier au non-respect de normes de lutte contre la corruption et les actes de corruption	0,04%			Notation ESG : ces indicateurs sont pris en compte dans l'analyse de l'enjeu : « Pratiques des Affaires » ; Analyse de controverses sur cet enjeu Politique d'engagement sur le volet social (liée à la politique d'exclusion en cas de controverses liées au Principe 10 du Pacte mondial).
			Taux de couverture = 70,02%	PAI non couvert		

						<u>Mesures additionnelles prévues en 2023 :</u> mise à disposition de la gestion des indicateurs PAI dans les outils de gestion.
Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux						
Environnement	15. Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement	222,88 (Teq CO2/million d'EUR)	185,31 (Teq CO2/million d'EUR)		<p>Notation ESG propriétaire des États (non émergents) : cet indicateur est pris en compte dans l'analyse de l'enjeu : « Énergie, carbone & filières vertes » - système de malus pour les États n'ayant pas ratifié le protocole de Kyoto et l'Accord de Paris sur le climat ;</p> <p>Notation ESG propriétaire des États émergents : cet indicateur est pris en compte dans l'analyse de : L'indice de vulnérabilité environnementale Les émissions de gaz à effet de serre par habitant.</p> <p>- Le score de performance environnementale. Notation MSCI des États : Prise en compte de l'intensité des GES dans l'exposition aux risques environnementaux, dans le sous facteur : « performance environnementale » (point de données « intensité des GES tendance »).</p> <p><u>Mesures additionnelles prévues en 2023 :</u> mise à disposition de la gestion des indicateurs PAI dans les outils de gestion.</p>
Social	16. Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national		0		<p>Notation ESG propriétaire des États (non émergents) : cet indicateur est pris en compte dans l'analyse de l'enjeu : « Emploi et marché du travail ». Cette notation applique un malus pour les Etats sur la liste de Freedom House mise à jour annuellement dans son rapport sur les libertés (civile et politique) dans le monde, et pour ceux qui n'ont pas aboli la peine de mort. Notation ESG propriétaire des États émergents : cet indicateur est pris en compte dans : le score « Libertés civiles » attribué par l'ONG Freedom House (mesure le niveau des libertés civiles dans un pays : absence d'esclavage et de</p>

						travail forcé, absence de torture et de mise à mort ; droit à la liberté et à la sécurité, à un procès équitable, à la défense personnelle, à la vie privée ; liberté de conscience, d'expression, de réunion et d'association...).
						Notation MSCI des États : Prise en compte des violations des normes sociales dans le sousfacteur : « Wellness (bien être) » (point de données « Droits des travailleurs ») et « Libertés civiles et politiques » (points de données : droits politiques, libertés civiles).

Pour plus d'information, veuillez-vous référer à la « Déclaration relative aux Principales Incidences Négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité » disponible sur le site Internet de la Société de Gestion : <https://www.ofi-invest-am.com/finance-durable>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Au 30 septembre 2024, les principaux investissements du Fonds ont été les suivants :

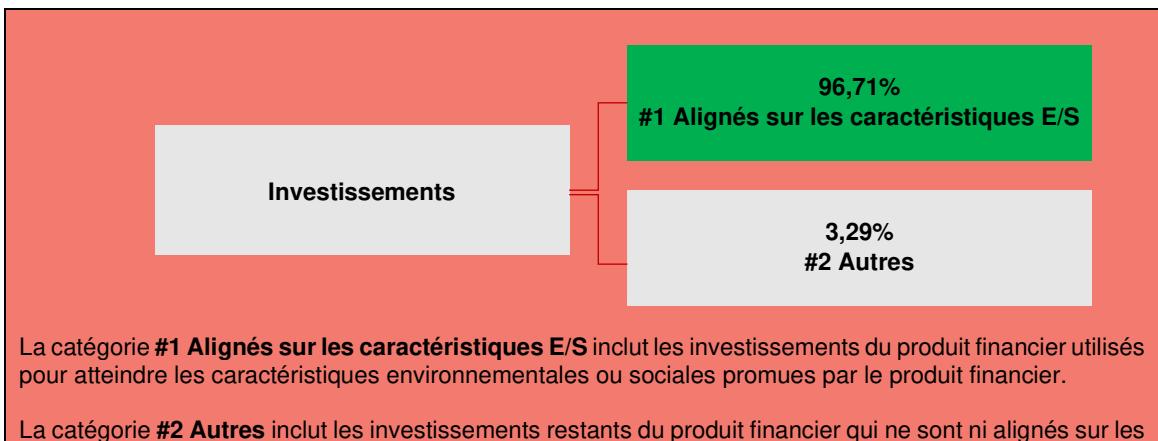
Actif	Poids	Pays	Secteur
ITALY (REPUBLIC OF)	2,59%	Italie	
SPAIN (KINGDOM OF)	2,50%	Espagne	
FRANCE (REPUBLIC OF) RegS	2,46%	France	
ASML HOLDING NV	2,28%	Pays-Bas	Industrie
SAP	2,00%	Allemagne	Industrie
FRANCE (REPUBLIC OF) RegS	1,81%	France	
SCHNEIDER ELECTRIC	1,54%	Etats Unis	Industrie
LVMH	1,52%	France	Industrie
FRANCE (REPUBLIC OF) RegS	1,50%	France	
FRANCE (REPUBLIC OF) RegS	1,35%	France	
TOTALENERGIES	1,31%	France	Industrie
GERMANY (FEDERAL REPUBLIC OF) RegS	1,27%	Allemagne	
SIEMENS N AG	1,25%	Allemagne	Industrie
ALLIANZ	1,23%	Allemagne	Institutions Financières
ITALY (REPUBLIC OF)	1,19%	Italie	



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

- Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Au 30 septembre 2024, le Fonds a **96,71%** de son actif net constitué d'investissements contribuant à la promotion des caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés avec les caractéristiques E/S).

Le Fonds a **3,29%** de son actif net appartenant à la poche #2 Autres. Celle-ci est constituée de :

- 1,16% de liquidités ;
- 0,02% de dérivés ;
- 2,11% de valeurs ou des titres en portefeuille ne disposant pas d'un score ESG.

Le Fonds a donc respecté l'allocation d'actifs prévue :

- Un minimum de 80% de l'actif net du fonds appartenant à la poche #1 Alignés avec les caractéristiques E/S ;
- Un maximum de 20% des investissements appartenant à la poche #2 Autres, dont 10% maximum de valeurs ou de titres ne disposant pas d'un score ESG et 10% maximum liquidités et de produits dérivés.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Au 30 septembre 2024, la décomposition sectorielle des actifs investis est la suivante :

Secteurs	Poids
Obligations d'entreprises	59,4%
Industrie	38,0%
Institutions Financières	16,8%
Services aux collectivités	4,6%
Obligations d'Etat	36,2%
Obligations Souveraines & assimilées	4,3%
Agences	2,6%
Autorités locales	1,7%
Souverain	0,0%
Fonds	0,0%



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Au 30 septembre 2024, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental alignés à la Taxinomie en portefeuille est nulle.

● Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE² ?

Oui

- Dans le gaz fossile
- Dans l'énergie nucléaire

Non

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

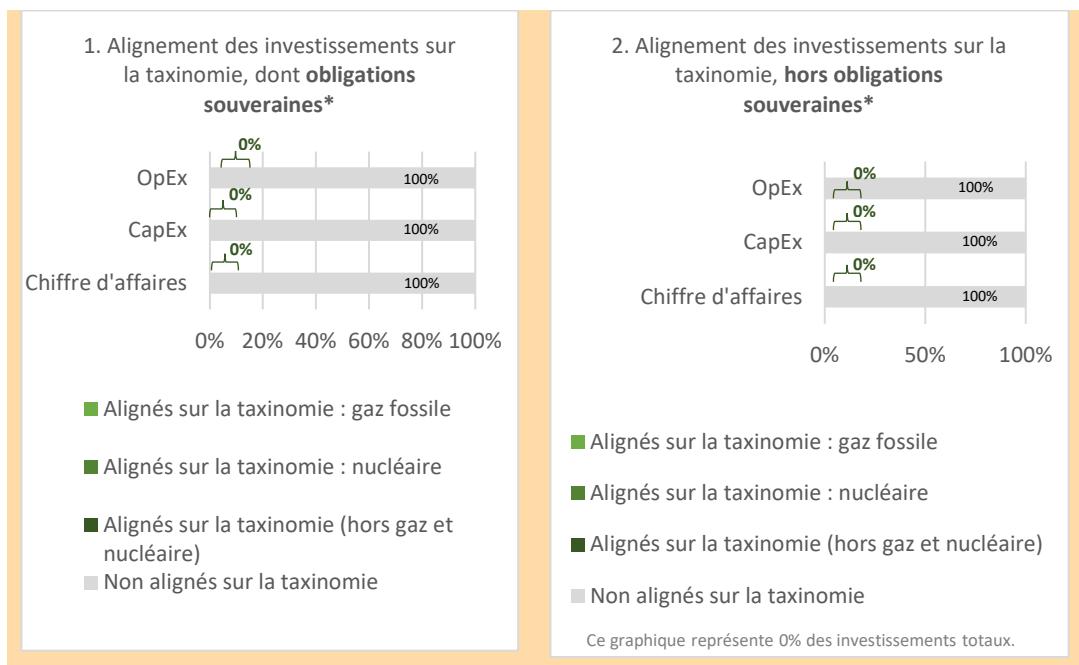
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part de revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;

- des dépenses d'investissement

(CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie plus verte par exemple ;

- des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

● Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Au 30 septembre 2024, la part des investissements dans des activités transitoires et habilitantes en portefeuille est nulle.

● Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Au 30 septembre 2024, la part d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE est restée nulle.

² Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marche de gauche.

L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

Quelle était la proportion minimale d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Non applicable.

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Non applicable.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquent-elles à eux ?

Ces investissements, qui n'ont été effectués que dans des situations spécifiques ont consisté en :

- des liquidités ;
- des produits dérivés ;
- des valeurs ou des titres ne disposant pas d'un score ESG.

Bien que cette catégorie ne dispose pas d'une notation ESG et qu'aucune garantie minimale environnementale et sociale n'ait été mise en place, son utilisation n'a pas eu pour conséquence de dénaturer significativement ou durablement les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le Fonds.

Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Afin de respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence, toutes les données ESG ont été mises à disposition des gérants dans les outils de gestion et les différentes exigences ESG ont été paramétrées et suivies dans ces mêmes outils.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable.

En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Non applicable.

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Non applicable.

Quelle a été la performance de ce produit par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable.

 Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

AFER DIVERSIFIE DURABLE ISR

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
OFI Invest Asset Management

22 Rue Vernier
75017 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2024



Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

AFER DIVERSIFIE DURABLE ISR

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
OFI Invest Asset Management

22 Rue Vernier
75017 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2024

Aux porteurs de parts du FCP AFER DIVERSIFIE DURABLE ISR,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif AFER DIVERSIFIE DURABLE ISR constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 septembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthodes comptables exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 31 janvier 2025

Le Commissaire aux Comptes
Deloitte & Associés



Olivier GALIENNE

Bilan Actif au 30 septembre 2024 en euros

	30/09/2024
Immobilisations corporelles nettes	-
Titres financiers	604 298 037,27
Actions et valeurs assimilées (A)	207 615 892,10
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	207 615 892,10
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Obligations convertibles en actions (B)	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Obligations et valeurs assimilées (C)	333 867 556,45
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	333 867 556,45
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Titres de créances (D)	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	59 643 396,79
OPCVM	59 643 396,79
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-
Autres OPC et fonds d'investissements	-
Dépôts (F)	-
Instruments financiers à terme (G)	3 171 191,93
Opérations temporaires sur titres (H)	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-
Titres financiers empruntés	-
Titres financiers donnés en pension	-
Autres opérations temporaires	-
Prêts (I)	-
Autres actifs éligibles (J)	-
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	604 298 037,27
Créances et comptes d'ajustement actifs	2 742 095,32
Comptes financiers	4 622 302,05
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II (*)	7 364 397,37
Total Actif I+II	611 662 434,64

(*) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan Passif au 30 septembre 2024 en euros

	30/09/2024
Capitaux propres :	
Capital	475 579 600,73
Report à nouveau sur revenu net	40 582 123,29
Report à nouveau des plus et moins-values latentes nettes	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	18 938 985,20
Résultat net de l'exercice	72 186 640,85
Capitaux propres	607 287 350,07
Passifs de financement II (*)	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	607 287 350,07
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-
Instruments financiers à terme (B)	2 909 945,75
Emprunts (C)	-
Autres passifs éligibles (D)	-
Sous-total passifs éligibles III = A+B+C+D	2 909 945,75
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	1 465 138,82
Concours bancaires	-
Sous-total autres passifs IV	1 465 138,82
Total Passifs : I+II+III+IV	611 662 434,64

(*) Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

Compte de résultat au 30 septembre 2024 en euros

30/09/2024

Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières	
Produits sur actions	6 454 898,33
Produits sur obligations	6 091 453,83
Produits sur titres de créances	53 310,98
Produits sur des parts d'OPC	-
Produits sur instruments financiers à terme	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-
Produits sur prêts et créances	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-
Autres produits financiers	352 738,98
Sous-total Produits sur opérations financières	12 952 402,12
Charges sur opérations financières	
Charges sur opérations financières	-
Charges sur instruments financiers à terme	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-
Charges sur emprunts	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-
Charges sur passifs de financement	-
Autres charges financières	-16 596,84
Sous-total Charges sur opérations financières	-16 596,84
Total Revenus financiers nets (A)	12 935 805,28
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-
Autres produits	-
Autres charges :	-5 298 006,03
Frais de gestion de la société de gestion	-5 298 006,03
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-
Impôts et taxes	-
Autres charges	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-5 298 006,03
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A+B	7 637 799,25
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-220 950,61
Sous-total Revenus nets I = C+D	7 416 848,64

Compte de résultat au 30 septembre 2024 en euros (suite)

	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus et moins-values réalisées	5 179 141,74
Frais de transactions externes et frais de cession	-656 261,14
Frais de recherche	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-
Indemnités d'assurance perçues	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-
Sous total Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	4 522 880,60
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	652 637,53
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E+F	5 175 518,13
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	64 317 372,25
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	25 219,09
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-
Sous total Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations (G)	64 342 591,34
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-4 178 427,63
Plus ou moins-values latentes nettes III = G+H	60 164 163,71
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	-530 980,83
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	-38 908,80
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = J+K	-569 889,63
Impôt sur le résultat V	-
Résultat net I + II + III + IV + V	72 186 640,85

ANNEXE

Tableau des éléments caractéristiques de l'OPC à capital variable au cours des cinq derniers exercices

	30/09/2024	29/09/2023	30/09/2022	30/09/2021	30/09/2020
Actif net					
en EUR	607 287 350,07	580 971 516,37	552 732 541,80	645 143 136,58	554 490 392,81
Nombre de titres					
Catégorie de parts C/D	697 000,4606	767 697,0196	796 819,0196	776 619,0196	755 345,0196
Catégorie de parts D	10 689,0000	-	-	-	-
Valeur liquidative unitaire					
Catégorie de parts C/D en EUR	858,20	756,77	693,67	830,70	734,08
Catégorie de parts D en EUR	852,74 ⁽¹⁾	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					
Catégorie de parts C/D en EUR	-	-	-	-	0,22
Catégorie de parts D en EUR	19,63	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)					
Catégorie de parts C/D en EUR	0,69	4,04	3,99	4,26	3,57
Catégorie de parts D en EUR	9,61	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)					
Catégorie de parts C/D en EUR	-	-	0,58	-	0,41
Catégorie de parts D en EUR	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire					
Catégorie de parts C/D en EUR	102,29	-	-	-	-
Catégorie de parts D en EUR	-	-	-	-	-

(1) La catégorie de parts D a été créée le 24/01/2024 avec une valeur nominale de EUR 804,46.

CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES Y COMPRIS DE PRESENTATION EN RAPPORT AVEC L'APPLICATION DU NOUVEAU REGLEMENT COMPTABLE RELATIF AUX COMPTES ANNUELS DES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF A CAPITAL VARIABLE (REGLEMENT ANC 2020- 07 MODIFIÉ)

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié.

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07 modifié, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent. Les états financiers N-1 sont par contre intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- La structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- La suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- La suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- La distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- Une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- La comptabilisation des engagements sur change à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- L'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- La présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- L'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- La suppression de l'agrégation des comptes pour les OPC à compartiments.

RAPPEL DE LA STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Le FCP investira sur des actions et des titres de créance et instruments du marché monétaire répondant à des critères d'Investissement Socialement Responsable (ISR) définis par la société de gestion selon une approche cherchant à identifier les entreprises les plus en avance sur l'ISR au sein de chaque secteur.

Le portefeuille sera exposé entre 20% et 60% de l'actif net aux marchés actions. Les titres seront issus des pays de la zone euro, et dans la limite de 15% de l'actif net, des pays membres de l'OCDE.

En outre, le portefeuille sera exposé entre 40% et 80% de l'actif net en titres de créance et instruments du marché monétaire :

- D'émetteurs de pays membres de la zone euro ;
- À hauteur de 10% de l'actif net d'émetteurs de pays membres de l'OCDE, à condition que ces titres soient libellés en euros.

Dans le but d'exposer le portefeuille aux marchés des actions et de taux, et/ou de couvrir le portefeuille des risques sur les actions et les taux, le FCP pourra avoir recours à des instruments dérivés ou à des instruments intégrant des dérivés.

Le portefeuille pourra également s'exposer aux marchés des actions et de taux en investissant dans la limite de 10% de l'actif maximum en parts ou actions d'OPC.

Les titres seront libellés en euro, et dans la limite de 15% de l'actif net, en une devise autre que l'euro. Le FCP supporte un risque de change à hauteur de 15% de l'actif net.

La sensibilité du portefeuille « taux » du FCP est comprise entre 0 et +8.

Etape 1 : Critères extra-financiers :

A partir de l'univers d'investissement de départ, le Fonds applique les politiques d'exclusion synthétisées dans le document dénommé « Politique d'investissement Exclusions sectorielles et normatives », disponible à l'adresse suivante : https://www.ofi-invest-am.com/pdf/ISR_politique-investissement_exclusions-sectorielles-et-normatives.pdf. Ces politiques d'exclusion sont également disponibles dans leur intégralité sur le site : <https://www.ofi-invest-am.com>.

L'étape suivante du processus de gestion consiste à appliquer un filtre ISR « Best-in-Class » sur l'univers d'investissement de départ comprenant, pour la poche « actions » les valeurs composant l'indice MSCI EMU IMI INDEX - NET EUR et, pour la poche « taux », les valeurs composant l'indice Bloomberg Barclays Euro Aggregate Corporate.

Ce filtre permet d'exclure à tout moment de l'univers d'investissement 20% des valeurs les moins bien notées en ESG (Environnement, Social et Gouvernance) par notre prestataire externe MSCI ESG Research au sein de chaque secteur.

Parmi les critères ESG analysés par MSCI ESG Research et retenus pour produire sa note, peuvent être cités pour exemple :

- Émissions carbone, stress hydrique, biodiversité, émissions toxiques ou déchets pour le pilier Environnement
- Gestion et développement du capital humain, santé et sécurité au travail, qualité produits, sécurité des données pour le pilier Social
- Indépendance du conseil d'administration, frais d'audit, politique de rémunération, éthique des affaires pour le pilier Gouvernance

Les pondérations entre les piliers E, S et G sont déterminées par MSCI ESG Research en fonction des secteurs d'activité.

Il est par ailleurs précisé que le processus systématique de sélectivité ISR se base sur la notation MSC ESG Research et contribue à l'intégration des risques et des opportunités en matière de durabilité dans la gestion du portefeuille et à l'amélioration de la capacité de la société de gestion à gérer les risques de manière plus complète et à générer des rendements durables à long terme pour les porteurs.

Néanmoins, la société de gestion peut aussi s'aider d'un outil interne et propriétaire de notation extra financière mis à la disposition du gérant, plus particulièrement dans le cadre de l'exercice de nos droits de vote aux assemblées générales et dans les dialogues avec les sociétés présentes en portefeuille.

Les titres vifs intégrant des critères ESG représentent 90% des titres en portefeuille (en pourcentage de l'actif net du Fonds hors liquidités).

Dans la limite de 10% maximum de l'actif, le gérant pourra sélectionner des valeurs ou des titres (tels que titres de créance ou sociétés non couvertes par l'analyse ESG de MSCI ESG Research) ne disposant pas d'un score ESG.

MSCI ESG Research pourrait faire face à certaines limites méthodologiques telles que :

- Un problème de publication manquante ou lacunaire de la part de certaines entreprises sur des informations qui sont utilisées comme input du modèle de notation ESG de MSCI ESG Research ;
- Un problème lié à la quantité et à la qualité des données ESG à traiter par MSCI ESG Research ;
- Un problème lié à l'identification des informations et des facteurs pertinents pour l'analyse ESG du modèle MSCI ESG Research.

Le FCP fait la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »), mais ne fait pas de cette promotion un objectif d'investissement durable.

Le FCP ne prend actuellement aucun engagement minimum en matière d'alignement de son activité avec le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le Règlement SFDR). En conséquence, le pourcentage minimum d'investissement aligné à la Taxonomie sur lequel s'engage le FCP est de 0%. Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Etape 2 : Critères financiers :

Le Fonds offre une gestion active reposant sur un processus d'investissement rigoureux permettant d'identifier et de tirer parti de différentes sources de valeur ajoutée.

Poche « actions » :

Les valeurs seront sélectionnées en fonction d'une approche « bottom-up » favorisant la sélection des titres sur leurs perspectives de résultat, leur stratégie, leur modèle économique, leur management et leur valorisation.

Poche « taux » :

Les valeurs seront sélectionnées en fonction d'une analyse « crédit » de l'émetteur, d'une étude réalisée sur la structure du titre, d'une étude comparative de la modélisation du prix de revient du titre, ainsi que d'une analyse juridique du support.

L'allocation entre les poches taux et actions est déterminée en premier lieu en fonction de l'indicateur de référence. Elle est par la suite ajustée en fonction des opportunités d'investissements et des niveaux de valorisation et de risque des différentes classes d'actifs.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2020-07 modifié, relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la Société de Gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée quotidiennement, chaque jour de bourse à Paris et à New York, à l'exception des jours fériés légaux en France n'étant pas un vendredi (ainsi, la valeur liquidative est calculée les jours fériés qui sont un vendredi, à condition que les Bourses de Paris et de New York soient ouvertes).

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de valeur liquidative.

L'OPC valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Les sources d'information retenues pour l'évaluation courante des instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont par ordre de priorité : IBOXX, BGN ou ICMA ou à défaut, toute autre source d'information publique. Les cours sont extraits en début de matinée du jour ouvré suivant la date de valorisation.

Les instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Instruments financiers cotés

Les instruments financiers cotés sont évalués au cours de clôture du jour ou au dernier cours connu lors de la récupération des cours en début de matinée le jour ouvré suivant (source : valorisation sur la base d'une hiérarchie de contributeurs donnée par la SGP).

Toutefois, les instruments cotant sur des marchés en continu sont évalués au cours de compensation du jour (source : chambre de compensation)

Les positions ouvertes sur marchés à terme sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.

Toutefois, les instruments qui ne font pas l'objet d'échanges réguliers et/ou pour des volumes significatifs pourront être évalués sur base de la moyenne des contributions (cours demandés) recueillies auprès des sources d'information spécifiées ci-dessus.

OPC et fonds d'investissement non cotés

Sur base de la dernière valeur liquidative fournie par les bases de données financières citées ci-dessus ou à défaut par tout moyen. Cependant, pour la valorisation des OPC dont la valorisation dépend de la société de gestion, la valeur liquidative retenue sera celle du jour de valorisation.

Titres de créance négociables

Les TCN sont évalués aux taux du marché à l'heure de publication des taux du marché interbancaire. La valorisation des TCN s'effectue via l'outil de notre fournisseur de données qui recense au quotidien les valorisations au prix de marché des TCN. Les prix sont issus des différents brokers/banques acteurs de ce marché. Ainsi, les courbes de marché des émetteurs contribués sont récupérées par la Société de Gestion qui calcule un prix de marché quotidien. Pour les émetteurs privés non listés, des courbes de références quotidiennes par rating sont calculées également à partir de cet outil. Les taux sont éventuellement corrigés d'une marge calculée en fonction des caractéristiques de l'émetteur du titre.

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Ces instruments sont évalués à leur valeur probable de négociation déterminée à partir d'éléments tels que : valeur d'expertise, transactions significatives, rentabilité, actif net, taux de marché et caractéristiques intrinsèques de l'émetteur ou tout élément prévisionnel.

Les contrats sont évalués selon les méthodes suivantes :

Les contrats sont évalués à leur valeur de marché compte tenu des conditions des contrats d'origine. Toutefois, les contrats d'échange de taux d'intérêt (swaps) dont la durée de vie lors de leur mise en place est inférieure à trois mois sont évalués selon les principes de la méthode « simplificatrice » consistant dans l'évaluation du différentiel d'intérêts sur la période courue.

Les dépôts, autres avoirs créances ou dettes sont évalués selon les méthodes suivantes :

La valeur des espèces détenues en compte, des créances en cours et des dépenses payées d'avance ou à payer est constituée par leur valeur nominale convertie, le cas échéant, dans la devise de comptabilisation au cours du jour de valorisation.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Devises

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la Société de Gestion.

Description de la méthode de classement des Titres de créances et des Instruments du marché monétaire dans le tableau Exposition directe aux marchés de crédit

Un titre est noté « Investment grade » si sa note se situe dans la fourchette de Aaa à Baa3 pour Moody's ou de AAA à BBB- pour Standard & Poor's. Les titres d'une entreprise sont notés « Investment grade » si elle a une forte capacité à honorer ses engagements financiers.

Les titres avec une note inférieure sont classés dans la catégorie « Non Investment Grade ».

En cas de notation non disponible, le titre est classé dans la catégorie « Non notés ».

Description des engagements hors-bilan

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

Les engagements sur contrats d'échange de taux ou de devise sont enregistrés en hors-bilan à la valeur nominale ou, en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent, lors de la transaction initiale.

Comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Les coupons des produits à revenus fixes sont comptabilisés suivant la méthode des intérêts encaissés.

Comptabilisation des frais de transaction

Les frais de transaction sont comptabilisés suivant la méthode des frais exclus.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPC, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net hors OPC de la société de gestion ne peut être supérieur à 0,95% TTC.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc..) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;
- des frais relatifs aux opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres.

Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés au FCP lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

En application du décret n°2015-421 du 14 avril 2015, la contribution due à l'AMF au titre du FCP n'est pas prise en compte dans le plafonnement des frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de Gestion tels que mentionnés ci-dessus ; ladite contribution est partie intégrante des frais courants du FCP.

Description des frais de gestion indirects

Le FCP pouvant être investi jusqu'à 10% en parts ou actions d'OPC, des frais indirects pourront être prélevés mais restent non significatifs.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion variables

Néant

Affectation des sommes distribuables

Sommes distribuables afférentes au revenu net :

Catégorie de parts C/D :

La Société de Gestion décide chaque année de l'affectation du revenu net. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Catégorie de parts D :

Distribution pure : les sommes distribuables sont intégralement distribuées, aux arrondis près ; la société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

Catégorie de parts C/D :

La Société de Gestion décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Catégorie de parts D :

Distribution pure : les sommes distribuables sont intégralement distribuées, aux arrondis près ; la société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

Néant

Justification des changements d'estimation ainsi que des changements de modalités d'application

Néant

Nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

	30/09/2024
Capitaux propres début d'exercice	580 971 516,37
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	12 972 927,71
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-61 554 395,93
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	7 637 799,25
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	4 522 880,60
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	64 342 591,34
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-1 036 079,64
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-530 980,83
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-38 908,80
Autres éléments	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	607 287 350,07

Exposition directe sur le marché d'action (hors obligations convertibles)

Ventilation des expositions significatives par pays Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	France +/-	Allemagne +/-	Pays-Bas +/-	Italie +/-	Autres pays +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	207 616	96 490	54 211	24 247	8 082	24 586
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	5 861	NA	NA	NA	NA	NA
Options	11 275	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	-	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	-	NA	NA	NA	NA	NA
Total	224 752	NA	NA	NA	NA	NA

Exposition sur le marché des obligations convertibles

Ventilation par pays et maturité de l'exposition	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		< 1 an	1 < X < 5 ans	> 5 ans	< 0,6	0,6 < X < 1
Montants exprimés en milliers	+/-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

Ventilation par nature de taux	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Montants exprimés en milliers	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	333 868	276 277	46 582	11 009	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	4 622	-	-	-	4 622
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	NA	143 726	-	-	-
Options	NA	-	-	-	-
Swaps	NA	-	-	-	-
Autres instruments	NA	-	-	-	-
Total	NA	420 003	46 582	11 009	4 622

Ventilation par durée résiduelle	0-3 mois +/-	3 mois-1 an +/-	1-3 ans +/-	3-5 ans +/-	>5 ans +/-
Montants exprimés en milliers	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	11 538	81 123	241 206
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	4 622	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) (suite)

Ventilation par durée résiduelle	0-3 mois +/-	3 mois-1 an +/-	1-3 ans +/-	3-5 ans +/-	>5 ans +/-
Montants exprimés en milliers					
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	-	-	117 678	67 468	-41 420
Options	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-
Total	4 622	-	129 216	148 591	199 786

Exposition directe sur le marché des devises

Ventilation par devise	NOK +/-	CHF +/-	USD +/-	Autres +/-
Montants exprimés en milliers				
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	4 561	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Créances	-	26	-	-
Comptes financiers	-	1	148	57
Passif				
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché des devises (suite)

Ventilation par devise	NOK +/-	CHF +/-	USD +/-	Autres +/-
Montants exprimés en milliers				
Hors-bilan				
Devises à recevoir	6 099	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-
Futures options swap	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-
Total	6 099	4 588	148	57

Exposition directe aux marchés de crédit

Ventilation par la notation des investissements	Investment Grade +/-	Non Investment Grade +/-	Non notés +/-
Montants exprimés en milliers			
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	330 226	3 026	615
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	330 226	3 026	615

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Ventilation par contrepartie	valeur actuelle constitutive d'une créance	valeur actuelle constitutive d'une dette
Montants exprimés en milliers		
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	-	
Instruments financiers à terme non compensés	-	
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	
Créances représentatives de titres prêtés	-	
Titres financiers empruntés	-	
Titres reçus en garantie	-	

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie (suite)

Ventilation par contrepartie Montants exprimés en milliers	valeur actuelle constitutive d'une créance	valeur actuelle constitutive d'une dette
Titres financiers donnés en pension	-	
Créances	1 375	
Collatéral espèces	-	
Dépôt de garantie espèces versé	1 375	
Société Générale	1 375	
Comptes financiers	4 622	
Société Générale	4 622	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres empruntés	-	
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	
Instruments financiers à terme non compensés	-	
Dettes	-	
Collatéral espèces	-	
Concours bancaires	-	

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Orientation des placements / style de gestion	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition exprimé en milliers
LU0290355717	DB X TRACKERS II SICAV	DWS	DB X TRACKERS II EUROZONE GOV UCITS E	Obligations	EUR	18 261
FR0010596783	OFI INVEST ESG EURO HIGH YIELD IC	OFI INVEST AM	Luxembourg	Obligations	EUR	17 659
LU1985004966	GLOBAL PLATFORM OFI INVEST ESG TRANSITION CLIMAT EUROPE K	OFI INVEST AM	France	Actions	EUR	14 404
LU2702915542	GLOBAL FUND OFI INVEST BIODIVERSITY GLOBAL EQUITY I-C EUR	OFI INVEST AM	Luxembourg	Actions	EUR	7 072
FR001400KPZ3	OFI INVEST ESG LIQUIDITÉS I	OFI INVEST AM	France	Monétaire	EUR	2 248
Total						59 643

Créances et Dettes

Ventilation par nature	30/09/2024
Créances	
Dépôt de garantie sur les marchés à terme	1 374 727,50
Vente à règlement différé	1 183 488,90
Coupons à recevoir	183 878,92
Total créances	2 742 095,32
Dettes	
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-429 927,49
Provision commission de mouvement	-27 440,84
Achat à règlement différé	-1 007 770,48
Total dettes	-1 465 138,81
Total	1 276 956,51

Souscriptions rachats

Catégorie de parts C/D	
Parts émises	4 630,0000
Parts rachetées	75 326,5590
Catégorie de parts D	
Parts émises	11 462,0000 ⁽²⁾
Parts rachetées	773,0000

(2) La catégorie de parts D a été créée le 24/01/2024.

Commissions

Catégorie de parts C/D	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie de parts D	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

Frais de gestion

Catégorie de parts C/D	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,88
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-

Frais de gestion (suite)

Catégorie de parts D		
Pourcentage de frais de gestion fixes		0,89 ⁽³⁾
Commission de performance (frais variables)		-
Rétrocession de frais de gestion		-

(3) La catégorie de parts D ayant été créée le 24/01/2024, le taux présenté a été annualisé.

Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital

Néant

Autres engagements reçus et / ou donnés

Néant

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2024
Garanties reçues	-
dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	-
dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors bilan	-
Total	-

Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire				
	Néant			
Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités				
LU2702915542	GLOBAL FUND OFI INVEST BIODIVERSITY GLOBAL EQUITY I-C EUR	57 638,00	122,69	7 071 606,22
LU1985004966	GLOBAL PLATFORM OFI INVEST ESG TRANSITION CLIMAT EUROPE K	8 358,00	1 723,36	14 403 842,88
FR0010596783	OFI INVEST ESG EURO HIGH YIELD IC	141 486,00	124,81	17 658 867,66
FR001400KPZ3	OFI INVEST ESG LIQUIDITÉS I	2 175,8046	1 032,99	2 247 584,39
	<i>Sous-total</i>			<i>41 381 901,15</i>

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

30/09/2024

Catégorie de parts C/D

Revenus nets	7 313 968,81
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-500 799,56
Revenus de l'exercice à affecter (**)	6 813 169,25
Report à nouveau	40 582 123,29
Sommes distribuables au titre du revenu net	47 395 292,54

Affectation :

Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	47 395 292,54
Total	47 395 292,54

* Information relative aux acomptes versés

Montant unitaire	0,69
Crédits d'impôts totaux	-
Crédits d'impôts unitaires	-

** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution

Nombre d'actions ou parts	697 000,4606
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-

Catégorie de parts D

Revenus nets	102 879,83⁽⁴⁾
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-30 181,27
Revenus de l'exercice à affecter (**)	72 698,56
Report à nouveau	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	72 698,56

Affectation :

Distribution	72 685,20
Report à nouveau du revenu de l'exercice	13,36
Capitalisation	-
Total	72 698,56

* Information relative aux acomptes versés

Montant unitaire	2,81
Crédits d'impôts totaux	-
Crédits d'impôts unitaires	-

** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution

Nombre d'actions ou parts	10 689,0000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	6,80
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-

(4) La catégorie de parts D a été créée le 24/01/2024.

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

30/09/2024

Catégorie de parts C/D	
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	4 965 221,73
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	4 965 221,73
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	18 938 985,20
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	23 904 206,93
Affectation :	
Distribution	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	23 904 206,93
Total	23 904 206,93
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	697 000,4606
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Catégorie de parts D	
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	210 296,40⁽⁵⁾
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-38 908,80
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	171 387,60
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	171 387,60
Affectation :	
Distribution	171 344,67
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	42,93
Capitalisation	-
Total	171 387,60
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	3,60
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	10 689,0000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	16,03

(5) La catégorie de parts D a été créée le 24/01/2024.

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Immobilisations corporelles nettes					
Actions et valeurs assimilées					
<i>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				207 615 892,10	34,19
AIR LIQUIDE	Manufacture	EUR	32 435,00	5 619 688,10	0,93
ALLIANZ SE-NOM	Finance/Assurance	EUR	24 262,00	7 157 290,00	1,18
ALSTOM	Manufacture	EUR	78 050,00	1 454 461,75	0,24
AMUNDI SA	Finance/Assurance	EUR	28 217,00	1 891 949,85	0,31
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	Manufacture	EUR	69 837,00	4 146 921,06	0,68
ASML HOLDING N.V.	Manufacture	EUR	17 021,00	12 690 857,60	2,09
AURUBIS AG	Manufacture	EUR	25 352,00	1 669 429,20	0,27
AXA SA	Finance/Assurance	EUR	139 576,00	4 819 559,28	0,79
BANCO SANTANDER SA	Finance/Assurance	EUR	987 930,00	4 544 971,97	0,75
BEIERSDORF	Manufacture	EUR	22 989,00	3 106 963,35	0,51
BNP PARIBAS	Finance/Assurance	EUR	64 796,00	3 988 193,80	0,66
CAIXABANK	Finance/Assurance	EUR	486 695,00	2 610 631,98	0,43
CAPGEMINI SE	IT/Communication	EUR	20 371,00	3 950 955,45	0,65
CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN SA	Manufacture	EUR	71 068,00	2 591 139,28	0,43
COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN SA	Commerce	EUR	70 552,00	5 765 509,44	0,95
CORBION	Manufacture	EUR	48 287,00	1 237 112,94	0,20
CREDIT AGRICOLE SA	Finance/Assurance	EUR	155 884,00	2 139 507,90	0,35
DANONE SA	Manufacture	EUR	46 354,00	3 028 770,36	0,50
DEUTSCHE POST AG-NOM	Transport	EUR	55 858,00	2 235 995,74	0,37
E.ON SE	Energie	EUR	268 090,00	3 580 341,95	0,59
EDP - ENERGIAS DE PORTUGAL	Energie	EUR	394 221,00	1 617 094,54	0,27
EIFFAGE	Construction	EUR	13 461,00	1 166 261,04	0,19
ENGIE SA	Energie	EUR	142 916,00	2 217 341,74	0,37
ESSILOR LUXOTTICA SA	Manufacture	EUR	12 528,00	2 663 452,80	0,44
EVONIK INDUSTRIES AG	Manufacture	EUR	70 449,00	1 479 429,00	0,24
HENKEL KGAA VZ PFD	Manufacture	EUR	12 883,00	1 087 325,20	0,18
INFINEON TECHNOLOGIES AG-NOM	Manufacture	EUR	145 073,00	4 563 996,58	0,75
ING GROUP NV	Finance/Assurance	EUR	317 514,00	5 167 222,84	0,85
INTESA SANPAOLO SPA	Finance/Assurance	EUR	1 216 749,00	4 669 274,29	0,77
KION GROUP	Manufacture	EUR	64 947,00	2 293 278,57	0,38
LOREAL SA	Manufacture	EUR	11 600,00	4 663 780,00	0,77
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	Manufacture	EUR	12 158,00	8 370 783,00	1,38
MERCEDES BENZ GROUP AG	Manufacture	EUR	43 426,00	2 520 445,04	0,42
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	Finance/Assurance	EUR	10 081,00	4 983 038,30	0,82
NESTE CORPORATION	Manufacture	EUR	65 994,00	1 150 275,42	0,19
NEXANS SA	Manufacture	EUR	39 477,00	5 195 173,20	0,86
ORANGE	IT/Communication	EUR	348 689,00	3 586 266,37	0,59
PRYSMIAN SPA	Manufacture	EUR	52 336,00	3 412 307,20	0,56
PUBLICIS GROUPE	Science/Technologie	EUR	49 000,00	4 811 800,00	0,79
QIAGEN NV	Manufacture	EUR	64 615,00	2 614 969,05	0,43

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ROCHE HOLDING LTD	Manufacture	CHF	11 605,00	3 335 613,15	0,55
SANOFI	Manufacture	EUR	54 218,00	5 579 032,20	0,92
SAP SE	IT/Communication	EUR	54 723,00	11 185 381,20	1,84
SCHNEIDER ELECTRIC SA	Manufacture	EUR	36 339,00	8 583 271,80	1,41
SIEMENS AG-NOM	Manufacture	EUR	38 356,00	6 955 477,04	1,15
TEMENOS AG-NOM	IT/Communication	CHF	19 487,00	1 225 376,18	0,20
THALES SA	Manufacture	EUR	25 629,00	3 653 413,95	0,60
THYSSENKRUPP AG	Commerce	EUR	400 876,00	1 393 044,10	0,23
TOTAL ENERGIES SE	Manufacture	EUR	130 578,00	7 638 813,00	1,26
UCB SA	Manufacture	EUR	12 969,00	2 100 978,00	0,35
UMICORE SA	Manufacture	EUR	61 266,00	714 361,56	0,12
UNILEVER	Manufacture	EUR	53 932,00	3 139 921,04	0,52
UNIVERSAL MUSIC GROUP NV	IT/Communication	EUR	107 937,00	2 536 519,50	0,42
VALEO SA	Manufacture	EUR	87 783,00	949 812,06	0,16
VIVENDI	IT/Communication	EUR	184 232,00	1 912 328,16	0,31
WORLDSLNE	Finance/Assurance	EUR	38 052,00	248 783,98	0,04
<i>Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
Obligations convertibles en actions				-	-
<i>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<i>Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
Obligations et valeurs assimilées				333 867 556,45	54,98
<i>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				333 867 556,45	54,98
ABB FINANCE BV 3.375% 15/01/2034	Finance/Assurance	EUR	736 000,00	769 493,61	0,13
ACHMEA BV VAR 02/11/2044	Finance/Assurance	EUR	376 000,00	405 416,11	0,07
ADECCO INT FINANCIAL SVS VAR 21/03/2082	Finance/Assurance	EUR	417 000,00	387 456,58	0,06
AGEAS VAR 24/11/2051	Finance/Assurance	EUR	600 000,00	531 302,90	0,09
AIB GROUP PLC VAR 04/04/2028	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	297 734,26	0,05
AIB GROUP PLC VAR 20/05/2035	Finance/Assurance	EUR	343 000,00	357 408,11	0,06
AIB GROUP PLC VAR 23/7/2029	Finance/Assurance	EUR	649 000,00	687 820,96	0,11
AKZO NOBEL NV 3.75% 16/09/2034	Manufacture	EUR	514 000,00	521 347,03	0,09
ALD SA 4.875% 06/10/2028	Admin. privée	EUR	1 000 000,00	1 107 217,21	0,18
ALLIANDER NV VAR PERP 31/12/2099	Energie	EUR	497 000,00	520 606,96	0,09
ALLIANZ SE VAR 25/07/2053	Finance/Assurance	EUR	900 000,00	1 027 772,78	0,17
AMPRION GMBH 3.875% 07/09/2028	Construction	EUR	500 000,00	517 682,05	0,09
APRR SA 3.125% 06/01/2034	Transport	EUR	700 000,00	692 021,61	0,11
ARKEMA 3.50% 12/09/2034	Manufacture	EUR	500 000,00	498 703,90	0,08
BANCO BILBAO VIZCAYA ARG 3.625% 07/06/2030	Finance/Assurance	EUR	1 300 000,00	1 357 719,82	0,22
BANCO SANTANDER SA 4.875% 18/10/2031	Finance/Assurance	EUR	900 000,00	1 019 041,97	0,17
BANCO SANTANDER SA VAR 22/04/2034	Finance/Assurance	EUR	1 100 000,00	1 171 212,64	0,19
BANK OF IRELAND GROUP VAR 10/08/2034	Finance/Assurance	EUR	23 000,00	23 824,95	0,00

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BARCLAYS PLC VAR 22/03/2031	Finance/Assurance	EUR	640 000,00	620 185,25	0,10
BELFIUS BANK SA NV 4.125% 12/09/2029	Finance/Assurance	EUR	500 000,00	525 535,14	0,09
BELFIUS BANQUE SA NV VAR 19/04/2033	Finance/Assurance	EUR	800 000,00	855 141,37	0,14
BNP PARIBAS VAR 13/11/2032	Finance/Assurance	EUR	1 300 000,00	1 451 188,93	0,24
BNP PARIBAS VAR 31/08/2033	Finance/Assurance	EUR	1 300 000,00	1 167 071,26	0,19
BOOKING HOLDINGS INC 4.125% 12/05/2033	Admin. privée	EUR	961 000,00	1 037 304,32	0,17
BOUYGUES SA 0.5% 11/02/2030	Construction	EUR	700 000,00	617 446,70	0,10
BPCE SA VAR 02/02/2034	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	279 494,66	0,05
BPCE SA VAR 08/03/2033	Finance/Assurance	EUR	600 000,00	632 650,11	0,10
BPCE SA VAR 11/01/2035	Finance/Assurance	EUR	900 000,00	969 454,67	0,16
BPCE SA VAR 25/01/2035	Finance/Assurance	EUR	1 200 000,00	1 305 104,23	0,21
BPCE SA VAR 26/02/2036	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	321 999,02	0,05
BTPS 3.7% 15/06/2030	Admin. publique	EUR	2 300 000,00	2 423 600,42	0,40
BUNDESREPUB DEUTSCHLAND 0.0% 15/02/2031	Admin. publique	EUR	6 270 000,00	5 559 609,00	0,92
BUONI POLIENNAL DEL TES 4.10% 01/02/2029	Admin. publique	EUR	1 230 000,00	1 309 996,26	0,22
BUONI POLIENNALI DEL TES 0.95% 01/08/2030	Admin. publique	EUR	3 560 000,00	3 202 862,73	0,53
BUREAU VERITAS SA 3.50% 22/05/2036	Science/Technologie	EUR	1 100 000,00	1 137 480,77	0,19
CAIDENT FINANCE PLC 3.75% 16/04/2033	Energie	EUR	1 003 000,00	1 027 887,45	0,17
CAISSE D AMORT DETTE SOC 0.0% 25/05/2029	Finance/Assurance	EUR	1 400 000,00	1 243 494,00	0,20
CBRE GI OPEN END FUND 4.75% 27/03/2034	Finance/Assurance	EUR	616 000,00	663 534,19	0,11
CIE DE SAINT GOBAIN 1.125% 23/03/2026	Commerce	EUR	800 000,00	785 878,90	0,13
CIE GENERALE DES ESTABLI 3.125% 16/05/2031	Manufacture	EUR	800 000,00	813 472,55	0,13
CNP ASSURANCES SACA VAR 16/07/2054	Finance/Assurance	EUR	600 000,00	629 002,68	0,10
COFINIMMO 1.0% 24/01/2028	Immobilier	EUR	800 000,00	744 660,20	0,12
COMMERZBANK AG VAR 17/01/2031	Finance/Assurance	EUR	200 000,00	217 473,77	0,04
COMMERZBANK AG VAR 16/07/2032	Finance/Assurance	EUR	400 000,00	413 527,18	0,07
COMMERZBANK AG VAR 25/03/2029	Finance/Assurance	EUR	600 000,00	656 071,56	0,11
COMMUNITY OF MADRID SPAI 0.16% 30/07/2028	Admin. publique	EUR	3 503 000,00	3 206 297,82	0,53
COMUNIDAD DE MADRID SPAI 1.773% 30/04/2028	Admin. publique	EUR	1 903 000,00	1 868 458,99	0,31
COVIVIO 4.625% 05/06/2032	Immobilier	EUR	600 000,00	640 067,26	0,11
CRD MUTUEL ARKEA VAR 11/06/2029	Finance/Assurance	EUR	1 300 000,00	1 221 219,82	0,20
CRED AGRICOLE SA 3.75% 23/01/2031	Finance/Assurance	EUR	900 000,00	923 818,13	0,15
CRED AGRICOLE SA VAR 22/04/2026	Finance/Assurance	EUR	400 000,00	396 474,30	0,07
CREDIT AGRICOLE ASSRNCS 1.50% 06/10/2031	Finance/Assurance	EUR	800 000,00	694 676,85	0,11
CREDIT AGRICOLE ASSRNCS 4.50% 17/12/2034	Finance/Assurance	EUR	500 000,00	509 744,51	0,08
CREDIT LOGEMENT SA VAR 28/11/2029	Finance/Assurance	EUR	2 000 000,00	2 012 155,08	0,33
CREDIT MUTUEL ARKEA VAR 15/05/2035	Finance/Assurance	EUR	600 000,00	630 491,59	0,10
DAIMLER TRUCK INTL 3.375% 23/09/2030	Finance/Assurance	EUR	600 000,00	600 775,32	0,10

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
DANONE SA 3.47% 22/05/2031	Manufacture	EUR	400 000,00	416 129,64	0,07
DEUTSCHE BANK AG VAR 05/09/2030	Finance/Assurance	EUR	1 200 000,00	1 280 302,36	0,21
DEUTSCHE BANK AG VAR 12/07/2028	Finance/Assurance	EUR	100 000,00	102 948,63	0,02
DEUTSCHE BANK AG VAR 19/11/2030	Finance/Assurance	EUR	400 000,00	371 897,97	0,06
DEUTSCHE BANK VAR 15/01/2030	Finance/Assurance	EUR	200 000,00	210 682,36	0,03
DEUTSCHE BOERSE AG 3.875% 28/09/2033	Finance/Assurance	EUR	900 000,00	952 267,19	0,16
DNB BANK ASA VAR 13/09/2033	Finance/Assurance	EUR	600 000,00	634 111,64	0,10
DSB 3.125% 04/09/2034	Transport	EUR	326 000,00	331 762,79	0,05
DSM BV 3.625% 02/07/2034	Manufacture	EUR	677 000,00	702 046,96	0,12
E ON SE 1% 07/10/2025	Energie	EUR	643 000,00	637 543,11	0,10
E ON SE 3.375% 15/01/2031	Energie	EUR	781 000,00	813 425,26	0,13
EDP FINANCE BV 1.625% 26/01/2026	Finance/Assurance	EUR	1 300 000,00	1 292 446,64	0,21
ELECTRICITE DE FRANCE SA 4.125% 17/06/2031	Energie	EUR	600 000,00	632 257,48	0,10
ENEL SPA 1.375% PERPETUAL	Energie	EUR	400 000,00	369 997,64	0,06
ENEL SPA VAR PERPETUAL	Energie	EUR	300 000,00	260 376,86	0,04
ENERGIAS DE PORTUGAL SA 3.875% 26/06/2028	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	313 030,23	0,05
ENERGIAS DE PORTUGAL SA VAR 14/03/2082	Energie	EUR	700 000,00	667 177,96	0,11
ENERGIAS DE PORTUGAL SA VAR 14/03/2082	Energie	EUR	400 000,00	359 705,86	0,06
ENGIE SA 3.875% 06/01/2031	Energie	EUR	1 400 000,00	1 491 232,49	0,25
ERG SPA 4.125% 03/07/2030	Energie	EUR	521 000,00	541 237,85	0,09
ERSTE GROUP BANK AG VAR 10/06/2030	Finance/Assurance	EUR	1 100 000,00	1 079 334,62	0,18
ESB FINANCE DAC 4% 03/05/2032	Finance/Assurance	EUR	200 000,00	213 555,51	0,04
ESB FINANCE LIMITED 1.875% 14/06/2031	Finance/Assurance	EUR	324 000,00	303 238,30	0,05
ESSILORLUXOTTICA 2.875% 05/03/2029	Manufacture	EUR	1 400 000,00	1 411 783,40	0,23
ESSITY CAPITAL BV 3% 21/09/2026	Finance/Assurance	EUR	668 000,00	671 028,79	0,11
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 15/08/2029	Admin. publique	EUR	8 342 490,00	7 620 280,64	1,25
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 15/08/2030	Admin. publique	EUR	2 583 000,00	2 314 832,94	0,38
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 15/08/2030	Admin. publique	EUR	1 570 269,00	1 406 929,62	0,23
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0.25% 15/08/2028	Admin. publique	EUR	340 000,00	320 075,58	0,05
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 6.25% 04/01/2030	Admin. publique	EUR	2 215 568,00	2 788 864,14	0,46
FINNISH GOVERNMENT 0.50% 15/09/2027	Admin. publique	EUR	4 440 000,00	4 235 994,77	0,70
FORTIVE CORPORATION 3.7% 15/08/2029	Manufacture	EUR	889 000,00	911 078,98	0,15
FRANCE 0% 25/11/2029	Admin. publique	EUR	16 798 000,00	14 809 452,76	2,44
FRANCE 0% 25/11/2030	Admin. publique	EUR	10 464 292,00	8 962 561,46	1,48
FRANCE 0.75% 25/05/2028	Admin. publique	EUR	1 492 509,00	1 413 975,02	0,23
FRANCE 1.25% 25/05/2034	Admin. publique	EUR	5 965 000,00	5 187 832,41	0,85
FRANCE 2.75% 25/02/2029	Admin. publique	EUR	4 690 000,00	4 825 728,86	0,79
FRANCE OAT 2.5 05/25/2030	Admin. publique	EUR	8 000 000,00	8 067 312,88	1,33
FRENCH REPUBLIC 0.10% i 25/07/2031	Admin. publique	EUR	9 540 000,00	11 008 689,47	1,81

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
GECINA 0.875% 30/06/2036	Immobilier	EUR	900 000,00	680 358,08	0,11
GENERAL MILLS INC 3.65% 23/10/2030	Manufacture	EUR	425 000,00	442 440,19	0,07
GIVAUDAN FIN EUROPE 4.125% 28/11/2033	Finance/Assurance	EUR	662 000,00	729 157,13	0,12
GLAXOSMITHKLINE CAPITAL 1.25% 21/05/2026	Finance/Assurance	EUR	600 000,00	588 851,42	0,10
HBOS PLC TF/TV 18/03/2030	Finance/Assurance	EUR	600 000,00	615 498,58	0,10
HOWOGE WOHNUNGS 3.875% 05/06/2030	Construction	EUR	800 000,00	829 826,85	0,14
IBERDROLA FINANZAS SAU 1.575% PERP	Finance/Assurance	EUR	400 000,00	379 229,41	0,06
IBM CORP 0.65% 11/02/2032	IT/Communication	EUR	1 450 000,00	1 230 855,32	0,20
IMERYS SA 4.75% 29/11/2029	Mines	EUR	600 000,00	653 845,61	0,11
ING GROEP INV VAR 13/11/2030	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	293 541,74	0,05
ING GROEP NV VAR 15/08/2034	Finance/Assurance	EUR	1 400 000,00	1 441 094,79	0,24
INMOBILIARIA COLONIAL SO 2.50% 28/11/2029	Immobilier	EUR	1 800 000,00	1 789 463,80	0,29
INTESA SANPAOLO 5.125% 29/08/2031	Finance/Assurance	EUR	255 000,00	283 295,81	0,05
INTESA SANPAOLO SPA VAR 16/09/2032	Finance/Assurance	EUR	1 147 000,00	1 162 837,40	0,19
IRELAND 1.10% 15/05/2029	Admin. publique	EUR	1 930 000,00	1 850 115,71	0,30
IRELAND REPUBLIC 2.4% 15/05/2030	Admin. publique	EUR	1 770 000,00	1 805 215,00	0,30
IREN SPA 3.875% 22/07/2032	Energie	EUR	320 000,00	330 788,43	0,05
ITALIAN REPUBLIC 1.65% 01/12/2030	Admin. publique	EUR	7 690 000,00	7 185 728,88	1,18
ITALIAN REPUBLIC 2.8% 15/06/2029	Admin. publique	EUR	1 968 000,00	1 993 429,80	0,33
ITALIAN REPUBLIC 3.25% 01/03/2038	Admin. publique	EUR	3 290 000,00	3 158 574,86	0,52
ITALIAN REPUBLIC 3.85% 15/12/2029	Admin. publique	EUR	3 540 000,00	3 763 288,50	0,62
ITALIAN REPUBLIC 5.25% 01/11/2029	Admin. publique	EUR	5 810 000,00	6 636 240,73	1,09
ITM ENTERPRISES SASU 5.75% 22/07/2029	Commerce	EUR	600 000,00	614 953,48	0,10
ITV PLC 1.375% 26/09/2026	IT/Communication	EUR	314 000,00	304 657,25	0,05
JYSKE BANK AS 5.50% 16/11/2027	Finance/Assurance	EUR	184 000,00	201 873,34	0,03
KBC GROUP NV VAR 16/06/2027	Finance/Assurance	EUR	900 000,00	865 601,63	0,14
KBC GROUP NV VAR 17/04/2035	Finance/Assurance	EUR	1 100 000,00	1 167 059,32	0,19
KINGDOM OF NETHERLANDS 0.75% 15/07/2028	Admin. publique	EUR	290 000,00	276 623,25	0,05
KINGDOM OF SPAIN 0.5% 30/04/2030	Admin. publique	EUR	4 821 000,00	4 343 929,69	0,72
KINGDOM OF SPAIN 0.60% 31/10/2029	Admin. publique	EUR	4 580 000,00	4 208 949,42	0,69
KINGDOM OF SPAIN 0.8% 30/07/2029	Admin. publique	EUR	4 660 000,00	4 323 840,37	0,71
KINGDOM OF SPAIN 1.45% 30/04/2029	Admin. publique	EUR	4 020 000,00	3 882 908,09	0,64
KINGDOM OF SPAIN 1.95% 30/07/2030	Admin. publique	EUR	15 466 000,00	15 080 883,89	2,48
KLEPIERRE SA 3.875% 23/09/2033	Immobilier	EUR	600 000,00	609 543,29	0,10
KONINKLIJKE KPN NV VAR PERPETUAL	IT/Communication	EUR	616 000,00	634 855,68	0,10
LA BANQUE POSTALE VAR 02/08/2032	Finance/Assurance	EUR	1 400 000,00	1 293 702,79	0,21
LA POSTE SA 1.375% 21/04/2032	Transport	EUR	300 000,00	266 918,42	0,04
LA POSTE SA 1.45% 30/11/2028	Transport	EUR	400 000,00	382 797,03	0,06
LEGRAND SA 3.5% 26/06/2034	Manufacture	EUR	1 000 000,00	1 030 817,26	0,17
LLOYDS BANKING GROUP PLC VAR 14/05/2032	Finance/Assurance	EUR	301 000,00	314 731,37	0,05
LSEG NETHERLANDS BV 4.231% 29/09/2030	Finance/Assurance	EUR	570 000,00	603 480,52	0,10

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
MAGNA INTERNATIONAL INC 4.375% 17/03/2032	Manufacture	EUR	539 000,00	586 762,27	0,10
MERCK FIN SERVICES GMBH 0.875% 05/07/2031	Finance/Assurance	EUR	1 100 000,00	967 970,92	0,16
MERCK KGAA VAR 09/09/2080	Manufacture	EUR	800 000,00	772 859,18	0,13
MMS USA FINANCING INC 1.25% 13/06/2028	Finance/Assurance	EUR	1 400 000,00	1 327 915,92	0,22
MONDI FINANCE PLC 1.625% 27/04/2026	Finance/Assurance	EUR	417 000,00	412 068,66	0,07
MONDI FINANCE PLC 3.75% 31/05/2032	Finance/Assurance	EUR	498 000,00	519 468,64	0,09
MORGAN STANLEY VAR 07/05/2032	Finance/Assurance	EUR	1 400 000,00	1 386 562,30	0,23
NATIONAL GRID 4.151% 12/09/2027	Finance/Assurance	EUR	922 000,00	954 753,61	0,16
NATIONAL GRID NORTH AMERICA INC 3.631% 03/09/2031	Finance/Assurance	EUR	551 000,00	560 413,78	0,09
NATURGY FINANCE SA 3.625% 02/10/2034	Finance/Assurance	EUR	600 000,00	594 300,00	0,10
NATWEST GROUP PLC VAR 12/09/2032	Finance/Assurance	EUR	1 696 000,00	1 712 890,30	0,28
NESTE OYJ 3.875% 21/05/2031	Manufacture	EUR	750 000,00	779 269,52	0,13
NETHERLANDS 0% 15/01/2029	Admin. publique	EUR	4 840 000,00	4 427 486,80	0,73
NETHERLANDS GOVERNMENT 0% 15/07/2030	Admin. publique	EUR	3 300 000,00	2 914 758,00	0,48
NN BANK NV 0.5% 21/09/2028	Finance/Assurance	EUR	800 000,00	728 776,55	0,12
NORDEA BANK ABP VAR 29/05/2035	Finance/Assurance	EUR	682 000,00	711 059,83	0,12
OAT 5.50% 25/04/2029	Admin. publique	EUR	4 000 000,00	4 614 798,36	0,76
OP CORPORATE BANK PLC VAR 09/06/2030	Finance/Assurance	EUR	1 200 000,00	1 186 859,84	0,20
ORANGE SA VAR PERPETUAL	IT/Communication	EUR	500 000,00	546 166,23	0,09
ORANO SA 4% 12/03/2031	Manufacture	EUR	600 000,00	625 953,70	0,10
P3 GROUP 4.625% 13/02/2030	Finance/Assurance	EUR	381 000,00	405 939,09	0,07
PERNOD RICARD SA 3.25% 02/11/2028	Manufacture	EUR	300 000,00	313 634,18	0,05
PIRELLI & C SPA 3.875% 02/07/2029	Manufacture	EUR	478 000,00	495 024,98	0,08
PROSUS NV 1.207% 19/01/2026	IT/Communication	EUR	400 000,00	392 754,15	0,06
RAIFFEISEN SCHWEIZ VAR 03/09/2032	Finance/Assurance	EUR	600 000,00	616 722,30	0,10
RCI BANQUE SA 4.875% 02/10/2029	Finance/Assurance	EUR	1 011 000,00	1 064 967,18	0,18
RED ELECTRICA FIN SA UNI 3% 17/01/2034	Finance/Assurance	EUR	400 000,00	404 791,80	0,07
REGIE AUTONOME DES TRANS 0.35% 20/06/2029	Transport	EUR	1 600 000,00	1 435 483,62	0,24
REGION WALLONNE 0.52% 08/04/2030	Admin. publique	EUR	4 700 000,00	4 172 211,89	0,69
RELX FINANCE 3.375% 20/03/2033	Finance/Assurance	EUR	341 000,00	351 923,35	0,06
RELX FINANCE BV 3.75% 12/06/2031	Finance/Assurance	EUR	683 000,00	719 811,55	0,12
RENTOKIL INITIAL FINANCE BV 4.375% 27/06/2030	Finance/Assurance	EUR	393 000,00	412 813,77	0,07
REPUBLIC OF AUSTRIA 0% 20/02/2030	Admin. publique	EUR	2 530 000,00	2 234 318,90	0,37
REPUBLIC OF AUSTRIA 0% 20/10/2028	Admin. publique	EUR	5 500 000,00	5 032 115,00	0,83
REPUBLIC OF BELGIUM 0.10% 22/06/2030	Admin. publique	EUR	2 740 000,00	2 412 678,10	0,40
REPUBLIC OF ITALY 1.35% 01/04/2030	Admin. publique	EUR	4 570 000,00	4 235 142,33	0,70
REPUBLIC OF ITALY 3% 01/08/2029	Admin. publique	EUR	4 330 000,00	4 411 292,93	0,73
REPUBLIC OF ITALY 3.5% 01/03/2030	Admin. publique	EUR	15 010 000,00	15 622 366,54	2,57
REPUBLIC OF PORTUGAL 2.125% 17/10/2028	Admin. publique	EUR	2 960 000,00	3 026 478,93	0,50
REPUBLIKA SLOVENIJA 0.875% 15/07/2030	Admin. publique	EUR	2 490 000,00	2 289 514,75	0,38

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ROYAL BANK OF CANADA 4.125% 05/07/2028	Finance/Assurance	EUR	1 238 000,00	1 306 904,88	0,22
RTE RESEAU DE TRANSPORT 3.75% 04/07/2035	Energie	EUR	900 000,00	933 449,92	0,15
SAGE GROUP PLC 3.82% 15/02/2028	IT/Communication	EUR	600 000,00	630 063,28	0,10
SCHEIDER ELECTRIC SE 3.0% 03/09/2030	Manufacture	EUR	900 000,00	911 415,21	0,15
SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.5% 15/01/2028	Manufacture	EUR	500 000,00	487 823,36	0,08
SCOTTISH HYDRO ELECTRIC 3.375% 04/09/2032	Energie	EUR	368 000,00	372 853,57	0,06
SEGRO CAPITAL SARL 0.5% 22/09/2031	Finance/Assurance	EUR	850 000,00	699 717,44	0,12
SEGRO PLC 3.5% 24/09/2032	Immobilier	EUR	391 000,00	391 945,10	0,06
SIEMENS FINANCIERINGSMAT 2.75% 09/09/2030	Finance/Assurance	EUR	1 100 000,00	1 101 956,04	0,18
SIKA CAPITAL BV 3.75% 03/05/2030	Finance/Assurance	EUR	485 000,00	509 694,47	0,08
SILFIN NV 5.125% 17/07/2030	Admin. privée	EUR	600 000,00	631 680,99	0,10
SNAM SPA 4.0% 27/11/2029	Transport	EUR	539 000,00	578 831,98	0,10
SNAM SPA VAR PERPETUAL	Transport	EUR	700 000,00	709 632,00	0,12
SOCIETE GENERALE VAR 21/11/2031	Finance/Assurance	EUR	2 400 000,00	2 640 000,39	0,43
SPAIN 6% 31/01/2029	Admin. publique	EUR	5 030 000,00	5 979 532,89	0,98
SSE PLC VAR PERP	Energie	EUR	600 000,00	610 351,56	0,10
STATKRAFT AS 3.125% 13/12/2031	Energie	EUR	715 000,00	738 475,21	0,12
SWISSCOM FINANCE 3.5% 29/11/2031	Finance/Assurance	EUR	601 000,00	626 986,75	0,10
TELE2 AB 0.75% 23/03/2031	IT/Communication	EUR	700 000,00	617 663,03	0,10
TELE2 AB 3.75% 22/11/2029	IT/Communication	EUR	520 000,00	549 772,39	0,09
TELENOR SA 4% 03/10/2030	IT/Communication	EUR	908 000,00	999 100,29	0,16
TELSTRA CORP LTD 1.375% 26/03/2029	IT/Communication	EUR	400 000,00	379 735,01	0,06
TELSTRA GROUP LTD 3.5% 03/09/2036	IT/Communication	EUR	1 037 000,00	1 059 203,02	0,17
TENNET HOLDING BV 0.875% 16/06/2035	Energie	EUR	600 000,00	476 285,42	0,08
TENNET HOLDING BV 4.75% 28/04/2032	Energie	EUR	500 000,00	544 305,41	0,09
TENNET HOLDING BV TV PERP 31/12/2099	Energie	EUR	1 000 000,00	1 007 102,73	0,17
TOYOTA MOTOR CREDIT CORP 0.125% 05/11/2027	Finance/Assurance	EUR	751 000,00	693 018,20	0,11
TOYOTA MOTOR FINANCE BV 3.5% 13/01/2028	Finance/Assurance	EUR	501 000,00	522 392,84	0,09
TRANSURBAN FINANCE CO 1.75% 29/03/2028	Finance/Assurance	EUR	640 000,00	621 552,48	0,10
UBS GROUP AG VAR 09/06/2033	Finance/Assurance	EUR	702 000,00	741 442,98	0,12
UNIBAIL RODAMCO WESTFLD 3.875% 11/09/2034	Immobilier	EUR	600 000,00	600 827,67	0,10
UNIVERSAL MUSIC 4% 13/06/2031	IT/Communication	EUR	574 000,00	611 117,36	0,10
UNIVERSAL MUSIC GROUP NV 3.75% 30/06/2032	IT/Communication	EUR	583 000,00	609 058,66	0,10
VERBUND AG 3.25% 17/05/2031	Energie	EUR	700 000,00	726 080,37	0,12
VIRGIN MONEY UK PLC VAR 18/03/2028	Finance/Assurance	EUR	309 000,00	322 336,02	0,05
VONO VIA SE 0.25% 01/09/2028	Immobilier	EUR	600 000,00	535 237,40	0,09
VONO VIA SE 0.75% 01/09/2032	Immobilier	EUR	1 100 000,00	886 299,68	0,15
WERFEN SA SPAIN 4.25% 03/05/2030	Manufacture	EUR	400 000,00	419 979,45	0,07
WOLTERS KLUWER NV 0.75% 03/07/2030	IT/Communication	EUR	1 287 000,00	1 144 400,22	0,19

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
WOLTERS KLUWER NV 3,75% 03/04/2031 <i>Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>	IT/Communication	EUR	155 000,00	164 225,39	0,03
Titres de créances				-	-
<i>Négociés sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<i>Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements				59 643 396,79	9,82
OPCVM				59 643 396,79	9,82
DB X TRACKERS II SICAV DB X TRACKERS II EUROZONE GOV UCITS E	Finance/Assurance	EUR	82 508,00	18 261 495,64	3,01
GLOBAL FUND OFI INVEST BIODIVERSITY GLOBAL EQUITY I-C EUR	Finance/Assurance	EUR	57 638,00	7 071 606,22	1,16
GLOBAL PLATFORM OFI INVEST ESG TRANSITION CLIMAT EUROPE K	Finance/Assurance	EUR	8 358,00	14 403 842,88	2,37
OFI INVEST ESG EURO HIGH YIELD IC	Finance/Assurance	EUR	141 486,00	17 658 867,66	2,91
OFI INVEST ESG LIQUIDITÉS I	Finance/Assurance	EUR	2 175,8046	2 247 584,39	0,37
<i>FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne</i>				-	-
<i>Autres OPC et fonds d'investissements</i>				-	-
Dépôts				-	-
Opérations temporaires sur titres				-	-
<i>Créances représentatives de titres financiers reçus en pension</i>				-	-
<i>Créances représentatives de titres donnés en garantie</i>				-	-
<i>Créances représentatives de titres financiers prêtés</i>				-	-
<i>Titres financiers empruntés</i>				-	-
<i>Titres financiers donnés en pension</i>				-	-
<i>Autres opérations temporaires</i>				-	-
<i>Opérations de cession sur instruments financiers</i>				-	-
<i>Opérations temporaires sur titres financiers</i>				-	-
Prêts				-	-
Emprunts				-	-
Autres actifs éligibles				-	-
Autres passifs éligibles				-	-
Total				601 126 845,34	98,99

L'inventaire des instruments financiers à terme hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant	Devise	Montant
OACT 24/10/2016 NOK/EUR	23 001,19	-	NOK	6 098 575,26	EUR	-6 075 574,07
Total	23 001,19	-		6 098 575,26		-6 075 574,07

L'inventaire des instruments financiers à terme

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition		
		Actif	Passif	+/-		
Actions						
Futures						
EURO STOXX	311	171 050,00	-	-	6 608 750,00	
EURO STOXX	169	97 270,00	-	-	4 350 060,00	
EURO STOXX 50	-596	-	1 000 970,00	-	-29 978 800,00	
EURO STOXX LARGE	920	727 305,00	-	-	24 881 400,00	
Sous-Total Futures		995 625,00	1 000 970,00		5 861 410,00	
Options						
EURO STOXX 50 - CALL 5 200 - 2024-10	10 345	672 425,00	-	-	46 298 041,45	
EURO STOXX 50 - CALL 5 225 - 2024-10	-10 345	-	455 180,00	-	-33 882 924,19	
EURO STOXX 50 - PUT 4 625 - 2024-10	-3 000	-	192 000,00	-	8 970 807,30	
EURO STOXX 50 - PUT 4 650 - 2024-10	3 000	213 000,00	-	-	-10 110 909,90	
Sous-Total Options		885 425,00	647 180,00		11 275 014,66	
Total Actions		1 881 050,00	1 648 150,00		17 136 424,66	
Taux d'intérêts						
Futures						
EURO BOBL	408	346 720,00	-	-	48 980 400,00	
EURO BOBL	154	201 740,00	-	-	18 487 700,00	
EURO BUND	-27	-	9 450,00	-	-3 642 840,00	
EURO BUND	-71	-	139 160,00	-	-9 579 320,00	
EURO BUND	-209	-	392 920,00	-	-28 198 280,00	
EURO SCHATZ	1 056	612 480,74	-	-	113 176 800,00	
EURO SCHATZ	177	106 200,00	-	-	18 969 975,00	
EURO SCHATZ	-135	-	82 350,00	-	-14 468 625,00	
Sous-Total Futures		1 267 140,74	623 880,00		143 725 810,00	
Total Taux d'intérêts		1 267 140,74	623 880,00		143 725 810,00	
Change						
Total Change		-	-	-	-	

L'inventaire des instruments financiers à terme (suite)

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition +/-
		Actif	Passif	
Crédit				
Total Crédit		-	-	-
Autres expositions				
Total Autres expositions		-	-	-

L'inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant	Devise	Montant
Total		-		-		-

L'inventaire des instruments financiers à terme

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition +/-
		Actif	Passif	
Actions				
Total Actions		-	-	-
Taux d'intérêts				
Total Taux d'intérêts		-	-	-
Change				
Total Change		-	-	-
Crédit				
Total Crédit		-	-	-
Autres expositions				
Total Autres expositions		-	-	-

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	601 126 845,34
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	23 001,19
Total instruments financiers à terme - actions	232 900,00
Total instruments financiers à terme - taux d'intérêts	643 260,74
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Appels de marge	-637 915,75
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	7 364 397,36
Autres passifs (-)	-1 465 138,81
Passifs de financement (-)	-
Total = actif net	607 287 350,07

**COMPTES ANNUELS
29 septembre 2023**

Bilan au 29 septembre 2023 (en euros)

BILAN ACTIF

	29/09/2023	30/09/2022
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	578 400 734,24	555 235 067,32
Actions et valeurs assimilées	204 583 049,21	194 608 322,80
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	204 583 049,21	194 608 322,80
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	308 955 130,95	304 997 090,23
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	308 955 130,95	304 997 090,23
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	5 480 998,89	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	5 480 998,89	-
Titres de créances négociables	-	-
Autres titres de créances	5 480 998,89	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Organismes de placement collectif	57 402 007,60	52 961 064,29
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	57 402 007,60	52 961 064,29
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	1 979 547,59	2 668 590,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 979 547,59	2 668 590,00
Autres opérations	-	-
Autres instruments financiers	-	-
Créances	28 804 587,49	1 468 977,37
Opérations de change à terme de devises	23 328 423,21	-
Autres	5 476 164,28	1 468 977,37
Comptes financiers	652 173,77	6 395 636,02
Liquidités	652 173,77	6 395 636,02
Total de l'actif	607 857 495,50	563 099 680,71

Bilan au 29 septembre 2023 (en euros)

BILAN PASSIF

	29/09/2023	30/09/2022
Capitaux propres		
Capital	514 346 107,18	478 341 668,90
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	28 138 510,67	33 613 321,27
Report à nouveau (a)	41 445 404,90	41 495 270,38
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-7 278 550,50	-4 407 398,10
Résultat de l'exercice (a, b)	4 320 044,12	3 689 679,35
Total des capitaux propres	580 971 516,37	552 732 541,80
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	1 979 547,63	2 553 570,01
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	1 979 547,63	2 553 570,01
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 979 547,63	2 553 570,01
Autres opérations	-	-
Dettes	24 906 431,50	7 813 567,95
Opérations de change à terme de devises	22 866 597,46	-
Autres	2 039 834,04	7 813 567,95
Comptes financiers	-	0,95
Concours bancaires courants	-	0,95
Emprunts	-	-
Total du passif	607 857 495,50	563 099 680,71

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors bilan (en euros)

	29/09/2023	30/09/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	127 044 500,00	9 832 790,00
ACTIONS	-	9 832 790,00
VENTE - FUTURE - Marche a terme ferme	-	9 832 790,00
TAUX	127 044 500,00	-
VENTE - FUTURE - EURO BOBL	1 620 500,00	-
VENTE - FUTURE - EURO BUND	125 424 000,00	-
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	288 080 998,50	203 979 881,40
ACTIONS	11 603 040,00	14 606 716,40
ACHAT - FUTURE - EURO STOXX 50	11 603 040,00	-
ACHAT - OPTION - Marche a terme conditionnel	-	14 606 716,40
TAUX	276 477 958,50	189 373 165,00
ACHAT - FUTURE - EURO BUND	13 507 200,00	-
ACHAT - FUTURE - EURO BUXL	17 864 560,00	-
ACHAT - FUTURE - EURO SCHATZ	192 131 700,00	-
ACHAT - FUTURE - LONG GILT	52 974 498,50	-
ACHAT - FUTURE - Marche a terme ferme	-	189 373 165,00
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-

Compte de résultat (en euros)

	29/09/2023	30/09/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	173 810,44	600,93
Produits sur actions et valeurs assimilées	6 841 001,04	6 967 533,52
Produits sur obligations et valeurs assimilées	3 276 071,23	3 221 395,12
Produits sur titres de créances	205 391,37	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Produits sur contrats financiers	-	-
Autres produits financiers	-	-
Total (I)	10 496 274,08	10 189 529,57
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Charges sur contrats financiers	-	-
Charges sur dettes financières	18 605,53	26 832,78
Autres charges financières	-	14 545,19
Total (II)	18 605,53	41 377,97
Résultat sur opérations financières (I - II)	10 477 668,55	10 148 151,60
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	5 155 573,15	5 415 499,67
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	5 322 095,40	4 732 651,93
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-46 587,95	-1 052,55
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	955 463,33	1 041 920,03
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	4 320 044,12	3 689 679,35

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-01 modifié, relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la Société de Gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée quotidiennement, chaque jour de bourse à Paris et à New York, à l'exception des jours fériés légaux en France n'étant pas un vendredi (ainsi, la valeur liquidative est calculée les jours fériés qui sont un vendredi, à condition que les Bourses de Paris et de New York soient ouvertes).

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de valeur liquidative.

L'OPC valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Les sources d'information retenues pour l'évaluation courante des instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont par ordre de priorité : IBOXX, BGN ou ICMA ou à défaut, toute autre source d'information publique. Les cours sont extraits en début de matinée du jour ouvré suivant la date de valorisation.

Les instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Instruments financiers cotés

Les instruments financiers cotés sont évalués au cours de clôture du jour ou au dernier cours connu lors de la récupération des cours en début de matinée le jour ouvré suivant (source : valorisation sur la base d'une hiérarchie de contributeurs donnée par la SGP).

Toutefois, les instruments cotant sur des marchés en continu sont évalués au cours de compensation du jour (source : chambre de compensation)

Les positions ouvertes sur marchés à terme sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.

Toutefois, les instruments qui ne font pas l'objet d'échanges réguliers et/ou pour des volumes significatifs pourront être évalués sur base de la moyenne des contributions (cours demandés) recueillies auprès des sources d'information spécifiées ci-dessus.

OPC et fonds d'investissement non cotés

Sur base de la dernière valeur liquidative fournie par les bases de données financières citées ci-dessus ou à défaut par tout moyen. Cependant, pour la valorisation des OPC dont la valorisation dépend de la société de gestion, la valeur liquidative retenue sera celle du jour de valorisation.

Titres de créance négociables

Les titres de créance négociables (TCN) d'une durée de vie à l'acquisition inférieure ou égale à 3 mois seront amortis linéairement.

Les TCN d'une durée de vie à l'acquisition supérieure à 3 mois seront actualisés à partir d'un taux interpolé sur la base d'une courbe de référence (déterminée en fonction des caractéristiques de chaque instrument détenu), sachant qu'ils seront amortis linéairement dès lors que leur durée de vie résiduelle sera inférieure à 3 mois (source ou taux de marché utilisé : valorisateur sur la base de données de marché).

Le taux est éventuellement corrigé d'une marge calculée en fonction des caractéristiques de l'émetteur du titre.

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Ces instruments sont évalués à leur valeur probable de négociation déterminée à partir d'éléments tels que : valeur d'expertise, transactions significatives, rentabilité, actif net, taux de marché et caractéristiques intrinsèques de l'émetteur ou tout élément prévisionnel.

Les contrats sont évalués selon les méthodes suivantes :

Les contrats sont évalués à leur valeur de marché compte tenu des conditions des contrats d'origine. Toutefois, les contrats d'échange de taux d'intérêt (swaps) dont la durée de vie lors de leur mise en place est inférieure à trois mois sont évalués selon les principes de la méthode « simplificatrice » consistant dans l'évaluation du différentiel d'intérêts sur la période courue.

Les dépôts, autres avoirs créances ou dettes sont évalués selon les méthodes suivantes :

La valeur des espèces détenues en compte, des créances en cours et des dépenses payées d'avance ou à payer est constituée par leur valeur nominale convertie, le cas échéant, dans la devise de comptabilisation au cours du jour de valorisation.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Devises

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la Société de Gestion.

Description des engagements hors-bilan

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent de l'option (quantité x quotient x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

Les engagements sur contrats d'échange de taux ou de devise sont enregistrés en hors-bilan à la valeur nominale ou, en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent, lors de la transaction initiale.

Comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Les coupons des produits à revenus fixes sont comptabilisés suivant la méthode des intérêts encaissés.

Comptabilisation des frais de transaction

Les frais de transaction sont comptabilisés suivant la méthode des frais exclus.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPC, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net hors OPC de la société de gestion ne peut être supérieur à 0,95% TTC.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc..) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;
- des frais relatifs aux opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres.

Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés au FCP lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

En application du décret n°2015-421 du 14 avril 2015, la contribution due à l'AMF au titre du FCP n'est pas prise en compte dans le plafonnement des frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de Gestion tels que mentionnés ci-dessus ; ladite contribution est partie intégrante des frais courants du FCP.

Description des frais de gestion indirects

Le FCP pouvant être investi jusqu'à 10% en parts ou actions d'OPC, des frais indirects pourront être prélevés mais restent non significatifs.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion variables

Néant

Affectation des sommes distribuables

Sommes distribuables afférentes au résultat net :

La Société de Gestion décide chaque année de l'affectation du résultat net. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

La Société de Gestion décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Justification des changements de méthode ou de réglementation

Néant

Changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

Néant

Justification des changements d'estimation ainsi que des changements de modalités d'application

Néant

Nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant

Evolution de l'actif net de l'OPC (en euros)

	29/09/2023	30/09/2022
Actif net en début d'exercice	552 732 541,80	645 143 136,58
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	7 700 789,85	33 603 179,63
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-29 819 025,32	-16 986 784,66
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	11 960 151,49	11 826 256,48
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-19 146 076,77	-8 502 417,73
Plus-values réalisées sur contrats financiers	36 766 026,84	8 315 286,45
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-37 104 443,67	-16 183 788,27
Frais de transaction	-405 078,32	-191 695,43
Différences de change	397 168,90	1 380 797,27
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	55 525 594,46	-107 923 397,73
Différence d'estimation exercice N	3 105 189,73	
Différence d'estimation exercice N - 1	-52 420 404,73	
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	126 298,09	805 174,49
Différence d'estimation exercice N	551 181,09	
Différence d'estimation exercice N - 1	424 883,00	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-2 129 063,05	-845 753,42
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	5 322 095,40	4 732 651,93
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-955 463,33 ⁽¹⁾	-2 440 103,79
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	580 971 516,37	552 732 541,80

(1) Dont € 1 399 836,99 d'acompte sur le report à nouveau

Répartition par nature juridique ou économique

Désignation des valeurs	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées	308 955 130,95	53,18
Obligations Indexées	18 523 799,66	3,19
Obligations Convertibles	-	-
Titres Participatifs	-	-
Autres Obligations	290 431 331,29	49,99
Titres de créances	5 480 998,89	0,94
Les titres négociables à court terme	-	-
Les titres négociables à moyen terme	5 480 998,89	0,94
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Titres de créances	-	-
Autres	-	-
Hors-bilan		
Taux	403 522 458,50	69,46
Actions	11 603 040,00	2,00
Crédit	-	-
Autres	-	-

Répartition par nature de taux

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	239 193 758,69	41,17	51 237 572,60	8,82	-	-	18 523 799,66	3,19
Titres de créances	5 480 998,89	0,94	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	652 173,77	0,11
Passif								
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par nature de taux (suite)

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Hors-bilan								
Opérations de couverture	127 044 500,00	21,87	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	276 477 958,50	47,59	-	-	-	-	-	-

Répartition par maturité résiduelle

	< 3 mois	%	[3 mois - 1 an]	%	[1 - 3 ans]	%	[3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	2 971 391,23	0,51	79 290 917,19	13,65	112 581 363,97	19,38	114 111 458,56	19,64
Titres de créances	5 480 998,89	0,94	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	652 173,77	0,11	-	-	-	-	-	-	-	-
Passif										
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan										
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	1 620 500,00	0,28	125 424 000,00	21,59
Autres opérations	-	-	-	-	192 131 700,00	33,07	-	-	84 346 258,50	14,52

Répartition par devise

	NOK	%	CHF	%	GBP	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	4 817 565,55	0,83	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	15 415 100,05	2,65	-	-	2 526 077,93	0,43	-	-
Comptes financiers	-	-	42 198,11	0,01	186 474,48	0,03	129 636,43	0,02

Répartition par devise (suite)

	NOK	%	CHF	%	GBP	%	Autres	%
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes	7 890 417,35	1,36	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	52 974 498,50	9,12	-	-

Débiteurs et créateurs divers

	29/09/2023
Créances	
Achat à terme de devises	15 415 100,05
Contrepartie vente à terme de devises	7 913 323,16
Dépôt de garantie sur les marchés à terme	5 011 279,93
Collatéral espèces versé	320 000,00
Coupons à recevoir	144 884,35
Total créances	28 804 587,49
Dettes	
Vente à terme de devises	-7 890 417,35
Contrepartie achat à terme de devises	-14 976 180,11
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-397 400,31
Collatéral espèces reçu	-460 000,00
Provision commission de mouvement	-24 800,63
Achat à règlement différé	-1 157 633,10
Total dettes	-24 906 431,50
Total	3 898 155,99

Souscriptions rachats

Parts émises	10 230,0000
Parts rachetées	39 352,0000

Commissions

Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

Frais de gestion

Pourcentage de frais de gestion fixes	0,87
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-

Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital

Néant

Autres engagements reçus et / ou donnés

Néant

Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire				
Néant				
Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie				
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan Néant				
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Néant				
Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités				
FR0010596783	OFI INVEST ESG EURO HIGH YIELD IC	65 196,00	110,55	7 207 417,80
FR0011024249	OFI INVEST ISR CRÉDIT BONDS EURO I	3 055,00	1 278,01	3 904 320,55
FR0010815589	OFI INVEST ISR MONÉTAIRE I	10 940,00	1 039,31	11 370 051,40
LU1985004966	SINGLE SELECT PLATFORM OFI INVEST ESG TRANSITION CLIMAT EUROPE K	16 189,00	1 441,13	23 330 453,57
<i>Sous-total</i>				45 812 243,32

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
	16/03/2023	766 896,08 ⁽²⁾	0,98	-	-
	15/06/2023	796 438,25 ⁽³⁾	1,03	-	-
	14/09/2023	791 965,99	1,03	-	-
Total acomptes		2 355 300,32	3,04	-	-

(2) Dont € 672 990,43 d'acompte sur le report à nouveau

(3) Dont € 726 846,56 d'acompte sur le report à nouveau

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes		-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros)

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	41 445 404,90 ⁽⁴⁾	41 495 270,38
Résultat	4 320 044,12	3 689 679,35
Total	45 765 449,02	45 184 949,73
Affectation		
Distribution	767 697,02	733 073,49
Report à nouveau de l'exercice	44 997 752,00	44 451 876,24
Capitalisation	-	-
Total	45 765 449,02	45 184 949,73
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	767 697,0196	796 819,0196
Distribution unitaire	1,00	0,92
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

(4) Un acompte sur le report à nouveau de € 1 399 836,99 a été payé au cours de l'exercice

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros)

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	28 138 510,67	33 613 321,27
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-7 278 550,50	-4 407 398,10
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	20 859 960,17	29 205 923,17
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	20 859 960,17	29 205 923,17
Capitalisation	-	-
Total	20 859 960,17	29 205 923,17
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	767 697,0196	796 819,0196
Distribution unitaire	-	-

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices (en euros)

	29/09/2023	30/09/2022	30/09/2021	30/09/2020	30/09/2019
Actif net					
en EUR	580 971 516,37	552 732 541,80	645 143 136,58	554 490 392,81	532 387 412,26
Nombre de titres					
Parts	767 697,0196	796 819,0196	776 619,0196	755 345,0196	686 093,0196
Valeur liquidative unitaire					
en EUR	756,77	693,67	830,70	734,08	775,96
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					
en EUR	-	-	-	0,22	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)					
en EUR	4,04	3,99	4,26	3,57	4,45
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)					
en EUR	-	0,58	-	0,41	0,41
Capitalisation unitaire					
en EUR	-	-	-	-	-

Inventaire du portefeuille au 29 septembre 2023

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Dépôts			-	-
Instruments financiers				
Actions et valeurs assimilées			204 583 049,21	35,21
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			204 583 049,21	35,21
AIR LIQUIDE	EUR	33 060,00	5 284 310,40	0,91
ALLIANZ SE-NOM	EUR	22 435,00	5 063 579,50	0,87
ALSTOM	EUR	87 504,00	1 977 590,40	0,34
AMUNDI SA	EUR	31 637,00	1 687 833,95	0,29
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	78 297,00	4 111 375,47	0,71
ASML HOLDING N.V.	EUR	19 082,00	10 668 746,20	1,84
AURUBIS AG	EUR	30 755,00	2 157 155,70	0,37
AXA SA	EUR	219 813,00	6 194 330,34	1,07
BANCO SANTANDER SA	EUR	1 107 659,00	4 008 064,09	0,69
BASF SE	EUR	84 406,00	3 625 237,70	0,62
BEIERSDORF	EUR	25 773,00	3 148 171,95	0,54
BNP PARIBAS	EUR	104 041,00	6 287 197,63	1,08
CAIXABANK	EUR	545 681,00	2 065 948,27	0,36
CAP GEMINI SE	EUR	22 839,00	3 786 706,20	0,65
CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN SA	EUR	79 677,00	2 316 210,39	0,40
COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN SA	EUR	79 100,00	4 499 208,00	0,77
CORBION	EUR	58 576,00	1 104 743,36	0,19
CREDIT AGRICOLE SA	EUR	353 835,00	4 137 038,82	0,71
DANONE SA	EUR	51 971,00	2 716 004,46	0,47
DEUTSCHE POST AG-NOM	EUR	62 624,00	2 413 215,84	0,42
E.ON SE	EUR	300 575,00	3 366 440,00	0,58
EDP - ENERGIAS DE PORTUGAL	EUR	441 993,00	1 739 684,45	0,30
EIFFAGE	EUR	15 091,00	1 358 793,64	0,23
ENGIE SA	EUR	160 229,00	2 328 127,37	0,40
ESSILOR LUXOTTICA SA	EUR	14 045,00	2 319 672,20	0,40
EVONIK INDUSTRIES AG	EUR	78 984,00	1 368 397,80	0,24
HENKEL KGAA VZ PFD	EUR	14 444,00	974 392,24	0,17
INFINEON TECHNOLOGIES AG-NOM	EUR	127 575,00	4 000 114,13	0,69
ING GROUP NV	EUR	293 074,00	3 678 078,70	0,63
INTESA SANPAOLO SPA	EUR	1 364 203,00	3 328 655,32	0,57
LOREAL SA	EUR	13 007,00	5 114 352,40	0,88
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	EUR	13 630,00	9 764 532,00	1,68
MERCEDES BENZ GROUP AG	EUR	48 687,00	3 207 986,43	0,55
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	EUR	12 397,00	4 575 732,70	0,79
NESTE CORPORATION	EUR	73 989,00	2 377 266,57	0,41
NEXANS SA	EUR	44 259,00	3 410 155,95	0,59
ORANGE	EUR	390 944,00	4 245 651,84	0,73
PRYSMIAN SPA	EUR	58 676,00	2 238 489,40	0,39
PUBLICIS GROUPE	EUR	54 937,00	3 942 279,12	0,68
QIAGEN NV	EUR	74 684,00	2 858 156,68	0,49
ROCHE HOLDING LTD	CHF	13 011,00	3 364 415,83	0,58

Inventaire du portefeuille au 29 septembre 2023 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
SANOFI	EUR	60 786,00	6 168 563,28	1,06
SAP SE	EUR	61 352,00	7 535 252,64	1,30
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	40 741,00	6 395 522,18	1,10
SIEMENS AG-NOM	EUR	43 003,00	5 833 786,98	1,00
SIEMENS ENERGY AG	EUR	72 565,00	898 354,70	0,15
TEMENOS AG-NOM	CHF	21 848,00	1 453 149,72	0,25
THALES SA	EUR	28 733,00	3 824 362,30	0,66
THYSSENKRUPP AG	EUR	449 454,00	3 247 754,60	0,56
TOTAL ENERGIES SE	EUR	146 397,00	9 121 997,07	1,57
UCB SA	EUR	18 869,00	1 463 102,26	0,25
UMICORE SA	EUR	68 687,00	1 542 023,15	0,27
UNILEVER	EUR	60 464,00	2 834 854,64	0,49
UNIVERSAL MUSIC GROUP NV	EUR	121 011,00	2 992 602,03	0,52
VALEO SA	EUR	98 418,00	1 607 165,94	0,28
VIVENDI	EUR	206 554,00	1 713 571,98	0,29
WORLDLINE	EUR	42 662,00	1 136 942,30	0,20
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Obligations et valeurs assimilées			308 955 130,95	53,18
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			308 955 130,95	53,18
ADECCO INT FINANCIAL SVS VAR 21/03/2082	EUR	517 000,00	416 094,62	0,07
ADIF ALTA VELOCIDAD 0,55% 31/10/2031	EUR	3 000 000,00	2 282 724,25	0,39
ADIF ALTA VELOCIDAD 1,25% 04/05/2026	EUR	3 000 000,00	2 830 443,77	0,49
AGEAS VAR 24/11/2051	EUR	700 000,00	520 974,14	0,09
AIB GROUP PLC VAR 04/04/2028	EUR	800 000,00	742 150,82	0,13
AIB GROUP PLC VAR 23/7/2029	EUR	749 000,00	745 343,65	0,13
AKER BP ASA 1,125% 12/05/2029	EUR	752 000,00	628 714,28	0,11
ALLIANZ SE VAR 25/07/2053	EUR	1 000 000,00	1 020 468,80	0,18
AMPRION GMBH 3,875% 07/09/2028	EUR	600 000,00	596 455,64	0,10
ANHEUSER BUSCH INBEV SA 1,125% 01/07/2027	EUR	1 900 000,00	1 737 605,75	0,30
BANCO BILBAO VIZCAYA ARG 3,375% 20/09/2027	EUR	2 600 000,00	2 524 076,80	0,43
BANCO DE SABADELL SA VAR 10/11/2028	EUR	1 000 000,00	1 054 454,38	0,18
BANCO DE SABADELL SA VAR 24/03/2026	EUR	500 000,00	487 831,11	0,08
BARCLAYS PLC VAR 22/03/2031	EUR	740 000,00	658 632,45	0,11
BELFIUS BANQUE SA NV VAR 19/04/2033	EUR	1 500 000,00	1 499 692,38	0,26
BFCM 3% 21/05/2024	EUR	1 500 000,00	1 502 438,36	0,26
BNG BANK NV 0,50% 26/11/2025	EUR	3 480 000,00	3 280 631,75	0,56
BNP PARIBAS VAR 19/02/2028	EUR	1 400 000,00	1 226 702,25	0,21
BNP PARIBAS VAR 31/03/2032	EUR	1 500 000,00	1 370 077,38	0,24
BOOKING HOLDINGS INC 4,125% 12/05/2033	EUR	1 111 000,00	1 109 388,50	0,19
BPCE SA 0,5% 15/09/2027	EUR	1 900 000,00	1 689 168,21	0,29
BPCE SA VAR 02/02/2034	EUR	300 000,00	248 511,21	0,04
BPCE SA VAR 25/01/2035	EUR	1 400 000,00	1 394 236,41	0,24
BPIFRANCE FINANCEMENT SA 0,125% 26/02/2027	EUR	3 500 000,00	3 125 080,00	0,54
BRENNNTAG FINANCE BV 0,50% 06/10/2029	EUR	900 000,00	715 175,01	0,12

Inventaire du portefeuille au 29 septembre 2023 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
BRITISH TELECOMMUNICATIONS PLC 2.75% 30/08/2027	EUR	657 000,00	625 913,81	0,11
BUONI POLIENNALI DEL TES 0.5% 15/07/2028	EUR	12 740 000,00	10 773 287,43	1,85
CAIDENT FINANCE PLC 4.25% 05/07/2029	EUR	864 000,00	864 354,95	0,15
CAISSE D AMORT DETTE SOC 0% 25/11/2026	EUR	9 900 000,00	8 900 694,00	1,53
CAISSE D AMORTISSEMENT DE LA DETTTE SOCIAL 0% 25/02/2026	EUR	5 400 000,00	4 971 348,00	0,86
CAIXA GERAL DE DEPOSITOS VAR 21/09/2027	EUR	800 000,00	708 010,36	0,12
CESKA SPORTELNA AS VAR 14/11/2025	EUR	800 000,00	859 345,38	0,15
CIE DE SAINT GOBAIN 1.125% 23/03/2026	EUR	1 300 000,00	1 228 621,05	0,21
COCA COLA CO THE 0.4% 06/05/2030	EUR	737 000,00	596 379,92	0,10
COCA COLA CO THE 0.5% 09/03/2033	EUR	765 000,00	570 285,72	0,10
COFINIMMO 1.0% 24/01/2028	EUR	900 000,00	778 125,70	0,13
COMMERZBANK AG VAR 25/03/2029	EUR	700 000,00	699 683,28	0,12
COMMUNITY OF MADRID SPAI 0.16% 30/07/2028	EUR	3 503 000,00	2 962 396,56	0,51
COMMUNITY OF MADRID SPAI 0.827% 30/07/2027	EUR	2 279 000,00	2 052 168,20	0,35
COMUNIDAD DE MADRID SPAI 1.773% 30/04/2028	EUR	1 903 000,00	1 762 933,58	0,30
COVIVIO 1.125% 17/09/2031	EUR	1 700 000,00	1 326 173,07	0,23
CPPIB CAPITAL INC 0.875% 06/02/2029	EUR	4 500 000,00	3 940 287,53	0,68
CRD MUTUEL ARKEA VAR 11/06/2029	EUR	2 000 000,00	1 743 706,89	0,30
CRED AGRICOLE SA VAR 22/04/2026	EUR	1 500 000,00	1 429 381,31	0,25
CREDIT AGRICOLE ASSRNCE 1.50% 06/10/2031	EUR	1 500 000,00	1 134 295,07	0,20
CREDIT LOGEMENT SA VAR 28/11/2029	EUR	2 300 000,00	2 206 847,16	0,38
CREDIT SUISSE GROUP AG VAR 24/06/2027	EUR	1 778 000,00	1 608 893,64	0,28
DAIMLER AG 0.75% 10/09/2030	EUR	751 000,00	609 317,32	0,10
DANONE SA 3.47% 22/05/2031	EUR	500 000,00	489 667,19	0,08
DEUTSCHE BANK AG 4% 29/11/2027	EUR	300 000,00	307 492,03	0,05
DEUTSCHE BANK AG VAR 05/09/2030	EUR	1 400 000,00	1 355 627,19	0,23
DEUTSCHE BANK AG VAR 23/02/2028	EUR	400 000,00	362 193,64	0,06
DS SMITH PLC 4.375% 27/07/2027	EUR	857 000,00	862 303,47	0,15
E ON SE 1% 07/10/2025	EUR	743 000,00	711 727,44	0,12
E ON SE 3.75% 01/03/2029	EUR	764 000,00	757 166,83	0,13
EDP FINANCE BV 1.625% 26/01/2026	EUR	1 500 000,00	1 435 695,21	0,25
ENEL FINANCE 0% 17/06/2027	EUR	1 500 000,00	1 292 100,00	0,22
ENEL SPA VAR PERP	EUR	500 000,00	446 512,70	0,08
ENEL SPA VAR PERPETUAL	EUR	400 000,00	294 692,30	0,05
ENERGIAS DE PORTUGAL SA 3.875% 26/06/2028	EUR	400 000,00	399 732,62	0,07
ENERGIAS DE PORTUGAL SA VAR 02/08/2081	EUR	700 000,00	624 397,36	0,11
ENGIE SA 3.875% 06/01/2031	EUR	1 700 000,00	1 671 382,95	0,29
ERSTE GROUP BANK AG VAR 10/06/2030	EUR	1 300 000,00	1 195 443,70	0,21
ESSITY CAPITAL BV 3% 21/09/2026	EUR	568 000,00	552 671,73	0,10
EUROFIMQ 0.10% 20/05/2030	EUR	1 500 000,00	1 207 562,38	0,21
Eurogrid GMBH 3.722% 27/04/2030	EUR	1 200 000,00	1 183 691,21	0,20
EUROPEAN INVESTMENT BANK 0.10% 15/10/2026	EUR	2 471 000,00	2 249 714,84	0,39
EUROPEAN UNION 0% 04/03/2026	EUR	4 555 000,00	4 214 923,70	0,73

Inventaire du portefeuille au 29 septembre 2023 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
EUROPEAN UNION 0.0% 04/11/2025	EUR	1 509 000,00	1 408 862,76	0,24
EUROPEAN UNION 0.2% 04/06/2036	EUR	1 010 000,00	664 833,71	0,11
EUROPEAN UNION 2.75% 04/12/2037	EUR	3 311 000,00	3 039 019,04	0,52
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 15/08/2030	EUR	2 583 000,00	2 151 639,00	0,37
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0.25% 15/08/2028	EUR	1 840 000,00	1 634 480,65	0,28
FINNISH GOVERNMENT 0.50% 15/09/2027	EUR	7 500 000,00	6 769 319,26	1,17
FRANCE 0.5% 25/06/2044	EUR	10 070 000,00	5 389 324,23	0,93
FRANCE 0.75% 25/05/2028	EUR	7 040 000,00	6 338 706,36	1,09
FRANCE OAT i 1.85% 25/07/2027	EUR	5 535 010,00	7 627 864,79	1,31
GECINA 0.875% 30/06/2036	EUR	1 000 000,00	658 171,17	0,11
GENERAL MILLS INC 3.907% 13/04/2029	EUR	509 000,00	511 793,14	0,09
GLAXOSMITHKLINE CAPITAL 1.25% 21/05/2026	EUR	700 000,00	660 254,46	0,11
GRPM ASSURANCES MUTUELLES 3.375% 24/09/2028	EUR	900 000,00	840 518,93	0,14
GSK CAPITAL BV 3% 28/11/2027	EUR	1 425 000,00	1 425 309,60	0,25
IBERDROLA FINANZAS SAU 1.575% PERP	EUR	800 000,00	686 697,10	0,12
IBM CORP 0.65% 11/02/2032	EUR	1 700 000,00	1 298 693,11	0,22
IMMOBILIARIA COLONIAL SO 1.625% 28/11/2025	EUR	2 800 000,00	2 694 347,18	0,46
ING GROEP INV VAR 13/11/2030	EUR	400 000,00	366 302,68	0,06
ING GROEP NV VAR 24/08/2033	EUR	900 000,00	853 792,38	0,15
INTESA SANPAOLO 5.125% 29/08/2031	EUR	355 000,00	352 916,49	0,06
INTESA SANPAOLO SPA VAR 08/03/2028	EUR	1 200 000,00	1 233 098,30	0,21
IRELAND GOVERNMENT BOND 3% 18/10/2043	EUR	2 928 000,00	2 745 025,27	0,47
ITALIAN REPUBLIC i 0.65% 15/05/2026	EUR	9 560 000,00	10 895 934,87	1,88
ITV PLC 1.375% 26/09/2026	EUR	1 500 000,00	1 379 074,47	0,24
JYSKE BANK AS 5.50% 16/11/2027	EUR	950 000,00	1 017 487,87	0,18
KBC GROUP NV VAR 07/12/2031	EUR	1 300 000,00	1 133 648,08	0,20
KBC GROUP NV VAR 16/06/2027	EUR	1 700 000,00	1 543 084,57	0,27
KFW 0% 15/06/2026	EUR	7 490 000,00	6 839 119,00	1,18
KFW 0% 15/06/2029	EUR	3 430 000,00	2 847 208,70	0,49
KFW 0% 15/09/2028	EUR	3 000 000,00	2 550 930,00	0,44
KFW 0% 30/09/2026	EUR	3 595 000,00	3 251 785,35	0,56
KFW 0.01% 05/05/2027	EUR	4 000 000,00	3 555 325,03	0,61
KFW 0.25% 15/09/2025	EUR	5 000 000,00	4 701 564,75	0,81
KINGDOM OF BELGIUM 0% 22/10/2027	EUR	3 769 111,00	3 324 695,12	0,57
KINGDOM OF NETHERLANDS 0.75% 15/07/2028	EUR	4 290 000,00	3 869 620,09	0,67
KINGDOM OF SPAIN 1.45% 30/04/2029	EUR	6 500 000,00	5 865 342,13	1,01
KOMMUNEKREDIT 0.75% 05/07/2028	EUR	2 000 000,00	1 777 708,52	0,31
KREDITANSTALT FUER WIEDERAUFBAU KFW 0.125% 30/06/2025	EUR	3 407 000,00	3 214 451,53	0,55
LA BANQUE POSTALE VAR 02/08/2032	EUR	1 600 000,00	1 325 376,79	0,23
LA POSTE SA 1.45% 30/11/2028	EUR	800 000,00	720 036,71	0,12
LEGRAND SA 3.5% 29/05/2029	EUR	600 000,00	596 672,89	0,10
LSEG NETHERLANDS BV 4.231% 29/09/2030	EUR	670 000,00	671 757,01	0,12
MAGNA INTERNATIONAL INC 4.375% 17/03/2032	EUR	639 000,00	650 883,55	0,11
MERCK FIN SERVICES GMBH 0.875% 05/07/2031	EUR	1 300 000,00	1 052 573,13	0,18

Inventaire du portefeuille au 29 septembre 2023 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
MERCK KGAA VAR 09/09/2080	EUR	1 500 000,00	1 351 508,36	0,23
MONDI FINANCE PLC 1.625% 27/04/2026	EUR	1 067 000,00	1 011 558,07	0,17
MORGAN STANLEY VAR 4.656% 02/03/2029	EUR	1 636 000,00	1 680 979,54	0,29
MOTABILITY OPERATIONS GR 0.125% 20/07/2028	EUR	748 000,00	624 352,72	0,11
NATIONAL GRID 4.151% 12/09/2027	EUR	1 072 000,00	1 069 697,05	0,18
NATWEST GROUP PLC VAR 06/09/2028	EUR	940 000,00	920 391,83	0,16
NATWEST GROUP PLC VAR 26/02/2030	EUR	1 124 000,00	910 619,84	0,16
NERVAL SAS 3.635% 20/07/2028	EUR	1 900 000,00	1 808 606,73	0,31
NETHERLANDS 0% 15/01/2029	EUR	6 840 000,00	5 839 581,60	1,01
NN BANK NV 0,5% 21/09/2028	EUR	900 000,00	751 962,54	0,13
NORDEA BANK ABP VAR 10/02/2026	EUR	577 000,00	583 433,00	0,10
NRW BANK 0,5% 26/05/2025	EUR	983 000,00	934 789,71	0,16
OBRIGACOES DO TESOURO 0,7% 15/10/2027	EUR	4 184 000,00	3 832 083,19	0,66
ONTARIO TEACHERS FINANCE 0,05% 25/11/2020	EUR	752 000,00	576 172,92	0,10
ORSTED A/S VAR 24/11/20317	EUR	805 000,00	789 789,14	0,14
PERNOD RICARD SA 3,25% 02/11/2028	EUR	1 300 000,00	1 301 129,40	0,22
PROLOGIS INTL FUND II 1.625% 17/06/2032	EUR	480 000,00	370 048,84	0,06
PROSUS NV 1,207% 19/01/2026	EUR	500 000,00	461 249,30	0,08
PROVINCE OF QUEBEC 0,25% 05/05/2031	EUR	2 098 000,00	1 636 883,56	0,28
RAIFFEISEN BANK INTL VAR 26/1/2027	EUR	700 000,00	710 838,97	0,12
RCI BANQUE SA 4,125% 01/12/2025	EUR	236 000,00	242 719,44	0,04
RCI BANQUE SA 4,875% 02/10/2029	EUR	1 161 000,00	1 153 689,41	0,20
REGIE AUTONOME DES TRANS 0,35% 20/06/2029	EUR	1 600 000,00	1 339 126,56	0,23
RELX FINANCE BV 3,75% 12/06/2031	EUR	483 000,00	477 454,13	0,08
REPUBLIC OF AUSTRIA 0% 20/10/2028	EUR	5 500 000,00	4 684 515,00	0,81
REPUBLIC OF ITALY 2,5% 15/11/2025	EUR	2 070 000,00	2 031 930,23	0,35
REPUBLIC OF PORTUGAL 2,875% 21/07/2026	EUR	6 570 000,00	6 571 004,17	1,13
REPUBLIKA SLOVENIJA 0% 13/02/2026	EUR	6 447 000,00	5 939 750,04	1,02
ROYAL BANK OF CANADA 0,25% 02/05/2024	EUR	1 500 000,00	1 468 952,87	0,25
ROYAL BANK OF CANADA 4,125% 05/07/2028	EUR	1 438 000,00	1 437 573,55	0,25
ROYAL BANK OF SCOTLAND 0,75% 15/11/2025	EUR	1 810 000,00	1 751 150,45	0,30
ROYAL BK SCOTLAND GRP PLC VAR 02/03/2026	EUR	800 000,00	776 408,04	0,13
RTE RESEAU DE TRANSPORT 3,75% 04/07/2035	EUR	1 000 000,00	973 473,77	0,17
SAGE GROUP PLC 3,82% 15/02/2028	EUR	700 000,00	707 679,86	0,12
SANTANDER ISSUANCES 3,25% 04/04/2026	EUR	1 000 000,00	984 101,20	0,17
SCA HYGIENE AB 1,625% 30/03/2027	EUR	200 000,00	186 602,52	0,03
SCHNEIDER ELECTRIC SE 1,375% 21/06/2027	EUR	100 000,00	92 460,71	0,02
SCHNEIDER ELECTRIC SE 1,5% 15/01/2028	EUR	900 000,00	835 520,42	0,14
SCHNEIDER ELECTRIC SE 3,25% 09/11/2027	EUR	500 000,00	505 467,74	0,09
SEGRO CAPITAL SARL 0,5% 22/09/2031	EUR	1 600 000,00	1 160 464,44	0,20
SELP FINANCE SARL 0,875% 27/05/2029	EUR	945 000,00	748 727,30	0,13
SIEMENS FINANCIERMAT 2,75% 09/09/2030	EUR	1 300 000,00	1 221 737,94	0,21
SIKA CAPITAL BV 3,75% 03/05/2030	EUR	585 000,00	582 300,94	0,10
SKANDINAViska ENSKILDA VAR 31/10/2028	EUR	1 500 000,00	1 515 967,81	0,26
SOCIETE GENERALE VAR 06/12/2030	EUR	3 700 000,00	3 661 871,75	0,63

Inventaire du portefeuille au 29 septembre 2023 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
STANDARD CHARTERED PLC 0.9% 02/07/2027	EUR	916 000,00	832 192,31	0,14
STATE OF NORTH RHINE WESTPHALIA 0.5% 16/04/2026	EUR	4 520 000,00	4 206 594,07	0,72
STATKRAFT AS 3.5% 09/06/2033	EUR	399 000,00	388 698,98	0,07
SUEZ 1.625% 21/9/2032	EUR	600 000,00	493 621,67	0,08
SUEZ 5% 03/11/2032	EUR	500 000,00	535 421,71	0,09
TELE2 AB 3.75% 22/11/2029	EUR	620 000,00	611 801,82	0,11
TELIA COMPANY AB 3.625% 22/02/2032	EUR	823 000,00	812 199,99	0,14
TELSTRA GROUP LTD 3.75% 04/05/2031	EUR	708 000,00	709 078,83	0,12
TENNET HOLDING BV TV PERP 31/12/2099	EUR	1 200 000,00	1 162 181,06	0,20
TOTAL SE PERP 31/12/2099	EUR	1 029 000,00	873 975,65	0,15
TOTAL VAR PERP	EUR	1 100 000,00	1 069 970,00	0,18
TOYOTA MOTOR CREDIT CORP 0.125% 05/11/2027	EUR	901 000,00	774 523,91	0,13
TOYOTA MOTOR FINANCE BV 3.5% 13/01/2028	EUR	601 000,00	605 777,46	0,10
TRANSURBAN FINANCE CO 1.75% 29/03/2028	EUR	2 100 000,00	1 924 837,05	0,33
UBS GROUP AG VAR 05/11/2028	EUR	1 700 000,00	1 416 582,75	0,24
UNILEVER NV 1.75% 25/03/2030	EUR	600 000,00	537 672,20	0,09
UNIVERSAL MUSIC 4% 13/06/2031	EUR	674 000,00	665 615,73	0,11
UNIVERSAL MUSIC GROUP NV 3% 30/06/2027	EUR	363 000,00	354 642,61	0,06
UNIVERSAL MUSIC GROUP NV 3.75% 30/06/2032	EUR	400 000,00	385 733,44	0,07
VONOVIA SE 0.25% 01/09/2028	EUR	700 000,00	559 019,01	0,10
VONOVIA SE 0.75% 01/09/2032	EUR	1 300 000,00	900 296,46	0,15
WOLTERS KLUWER NV 0.75% 03/07/2030	EUR	1 537 000,00	1 254 599,68	0,22
WOLTERS KLUWER NV 3.75% 03/04/2031	EUR	155 000,00	154 297,85	0,03
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances			5 480 998,89	0,94
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé			5 480 998,89	0,94
Titres de créances négociables			-	-
Autres titres de créances			5 480 998,89	0,94
SUMITOMO MITSUI BANKING CORP ZCP 02/11/2023	EUR	5 500 000,00	5 480 998,89	0,94
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Organismes de placement collectif			57 402 007,60	9,88
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			57 402 007,60	9,88
AVIVA INVESTORS EURO CREDIT BONDS	EUR	3 055,00	3 904 320,55	0,67
DB X TRACKERS II SICAV DB X TRACKERS II EUROZONE GOV UCITS E	EUR	57 273,00	11 589 764,28	1,99
OFI INVEST ESG EURO HIGH YIELD IC	EUR	65 196,00	7 207 417,80	1,24
OFI INVEST ISR MONÉTAIRE I	EUR	10 940,00	11 370 051,40	1,96
SINGLE SELECT PLATFORM OFI INVEST ESG TRANSITION CLIMAT EUROPE K	EUR	16 189,00	23 330 453,57	4,02
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne			-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés			-	-

Inventaire du portefeuille au 29 septembre 2023 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés			-	-
Autres organismes non européens			-	-
Opérations temporaires sur titres financiers			-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension			-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés			-	-
Titres financiers empruntés			-	-
Titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés			-	-
Autres opérations temporaires			-	-
Opérations de cession sur instruments financiers			-	-
Contrats financiers			-0,04	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé			-0,04	-
Appel marge EUR G1	EUR	-752 403,17	-752 403,17	-0,13
Appel marge GBP G1	GBP	174 540,00	201 222,04	0,03
EURO BOBL 1223	EUR	-14,00	14 000,00	0,00
EURO BUND 1223	EUR	98,00	-241 020,00	-0,04
EURO BUND 1223	EUR	7,00	-17 430,00	0,00
EURO BUND 1223	EUR	-975,00	1 739 269,85	0,30
EURO BUXL 1223	EUR	146,00	-512 582,42	-0,09
EURO SCHATZ 1223	EUR	1 792,00	25 055,70	0,00
EURO SCHATZ 1223	EUR	38,00	-15 580,00	0,00
EURO STOXX 50 1223	EUR	276,00	-239 310,00	-0,04
LONG GILT 1223	GBP	488,00	-201 222,04	-0,03
Autres opérations			-	-
Autres instruments financiers			-	-
Créances			28 804 587,49	4,96
Dettes			-24 906 431,50	-4,29
Comptes financiers			652 173,77	0,11
ACTIF NET			580 971 516,37	100,00